

AU MAGASIN ARTHUR FAUST
Vous trouverez un choix considérable
d'Habits, Paletots d'automne et d'hiver,
Chapeaux, Casquettes, Chemises, Sous-Vêtements, etc., etc.
TOUJOURS AU SEUL PRIX.
LE PLUS BAS.
ARTHUR FAUST
6 Place Lavallée, — Joliette.

L'Etoile du Nord

Un des plus forts tirages des journaux hebdomadaires de la province de Québec.

NOUVEAU CHOIX DE COUPONS,
Fil, 0.9 le rouleau, \$1.00 la douz.
DU NOUVEAU A CHAQUE
SEMAINE.
2ème étage,
édifice Georges Desroches,
en haut du magasin de
J. CLAUDE BARRETTE

41ème ANNEE, No 35.

Fondée en l'année 1884.

JOLIETTE, JEUDI, 26 FEVRIER 1925

Albert Gervais, Editeur-Propriétaire.

LE NUMERO 2 COUTS
Red M. Chausse
Séminaire
15 juillet 1925

A la Législature Provinciale

La semaine dernière, la discussion a été plus animée à l'Assemblée législative. C'était sur une motion du chef de l'opposition. M. Sauvé, demandant que la Chambre accorde au comité des comptes publics, tous les pouvoirs pour enquêter sur l'administration générale de la Commission des liqueurs dans notre province.

Le premier ministre M. Taschereau avait préalablement déclaré à la Chambre que le gouvernement était prêt à renseigner l'opposition sur tout ce qu'elle désirait savoir, au sujet de l'administration de la commission des liqueurs sans rien cacher à ce sujet. Le chef de l'opposition et ses partisans espéraient donc que cette motion allait être adoptée telle que rédigée, mais un amendement présenté par un député de la droite requérait de l'opposition de préciser les questions sur lesquelles, elle voulait être renseignée, tout en réitérant que le gouvernement était prêt à la satisfaire sur tous les points qu'elle désirerait. Entr'autres orateurs de la gauche qui ont appuyé la motion de M. Sauvé, M. E. L. Patenaude, député de Jacques-Cartier avec son calme et sa délicatesse ordinaires et dans une argumentation serrée, a répondu au gouvernement : vous voulez savoir sur quelles questions l'opposition veut être renseignée, la motion de M. Sauvé vous le dit clairement : sur tout ; vous demandez sur quels points l'opposition basera son interrogatoire à cette enquête sur l'administration de cette commission des liqueurs ; la motion de M. Sauvé vous le dit encore : sur tout. Le gouvernement, continue l'orateur, devrait laisser adopter cette motion.

Le député de Jacques-Cartier base son argumentation sur le fait que la commission des liqueurs est la créature du gouvernement, est sous son contrôle, que son administration fait partie des comptes publics, — et sur le principe que sous le gouvernement représentatif le peuple a droit, par ses représentants, d'être renseigné sur tous les points de l'administration de cette commission des liqueurs, dans notre province. Le premier ministre M. Taschereau s'efforce de justifier la position qu'il a prise et réitère qu'il est prêt à tout révéler, même les prix des liqueurs achetées par la Commission, au risque de lui faire encourir des dommages d'au moins \$200,000, par année. Mais le chef du gouvernement maintient que l'opposition, doit déposer devant la Chambre tous les renseignements qu'elle désire avoir ; Finalement, le vote est pris et l'amendement est adopté et la motion de M. Sauvé, perdue sur la même division, et le peuple n'est pas plus renseigné. L'opposition en restera-t-elle là ? Le public a pourtant tout intérêt à connaître dans tous les détails la gestion des affaires, dans la commission des liqueurs.

Cette semaine, le débat a porté sur l'administration du département de la colonisation. M. Sauvé a reproché au ministre de la colonisation la révocation d'un trop grand nombre de lots de colons, soit 89,000 sur 170,000 et, dans plusieurs cas, d'avoir mal appliqué l'argent voté aux fins de la colonisation et d'y avoir exercé du favoritisme. Le ministre de la colonisation, M. Perrault a défendu son département en déclarant que, dans aucun cas, un lot de colon concédé avait été révoqué l'année suivante. Ce n'est qu'après deux ans et trois ans que des lots ont été révoqués, sur le défaut des colons de remplir les obligations que leur imposent la loi. Le ministre de la colonisation se défend aussi d'avoir jamais fait de favoritisme.

La Chambre a aussi considéré quelques moyens suggérés par M. J. A. Paquet, gérant de la Coopérative Fédérée, savoir : la création de fabriques centrales, la création d'un bureau commercial à Londres qui contrôlerait la vente et l'écoulement de notre fromage et, s'il était possible, la production d'un fromage uniforme sous le même nom pour Québec et Ontario, qui ferait disparaître la différence actuelle qui existe entre notre fromage et celui de la province voisine. Enfin de part et d'autre, il s'agit de trouver les moyens efficaces pour arriver à obtenir de meilleurs prix pour la Coopérative Fédérée, sans nuire aux fabriques locales.

Dans les cercles politiques de la vieille capitale on se demande déjà : quand la session finira ? Depuis le débat sur l'adresse et celui sur le budget, le travail de la Chambre est plutôt lent, et cependant, il reste encore beaucoup à faire : les amendements à la charte de Montréal, à celle de Québec, la création d'une commission contrôlant financièrement toutes les corporations scolaires catholiques de l'île de Montréal, à part la législation privée.

Puis il y a toujours cette enquête sur la commission des Liqueurs que l'opposition peut demander encore, et l'on prétend même, en certains milieux que si l'opposition insiste trop fort à ce sujet, le gouvernement est tout préparé à demander un nouveau mandat à l'électorat. Comme quelques-uns de nos confrères, nous annonçons cette rumeur pour ce qu'elle vaut, mais pour ceux qui sont habitués à toutes les variantes de la politique, ils admettent que bien des prévisions faites deviennent souvent des réalités.

Beau bilan de la Banque Provinciale

La grande confiance dont cette banque jouit dans le public est bien justifiée.

ACTIF LIQUIDE DE 60%

Il fera plaisir à nos lecteurs de lire le brillant exposé que le Conseil d'Administration de la Banque Provinciale du Canada vient de faire aux actionnaires de cette belle institution canadienne-française.

Ce rapport et le bilan financier que nous publions cette semaine proviennent à l'évidence l'excellente position par laquelle vient de se clore le dernier exercice.

L'année fiscale écoulée fut pour la Banque Provinciale du Canada une année prospère : de nombreux nouveaux dépôts ont augmenté ses moyens d'action pour une somme additionnelle d'environ de \$8,100,000, résultat magnifique que ses Administrateurs n'avaient pas même espéré.

L'actif liquide de la Banque garantissant les obligations aux dépôts du public se chiffre à près de 60 p.c. ; donc la grande confiance dont cette Banque jouit dans le public est bien justifiée.

Cette Banque est la seule au Canada ayant un bureau de contrôle pour son département d'épargne. Elle est aussi la seule Institution au Pays dont les Actionnaires ne permettent pas de faire des prêts à ses Administrateurs. C'est une mesure rigide, d'ailleurs, mais elle a une grande importance, et dans le passé, si tel règlement est toujours été imposé, que de désastres financiers auraient été évités.

Les profits nets au 30 novembre écoulé, date de la clôture de l'année fiscale s'élevaient à la somme de \$468,880, soit un pourcentage de 13.46 sur le capital payé de la Banque qui est maintenant de \$8,000,000 avec une réserve de profits accumu-

lés d'au-delà de \$1,500,000, et un actif total dépassant \$40,646,000.

Comme on le sait, il n'y a plus que deux Banques françaises laissent à nos compatriotes et nous réitérons nos félicitations aux Administrateurs de la Banque Provinciale du Canada d'avoir décliné l'offre qui leur a été faite d'entrer, par leur action, dans la fusion de la Banque Nationale et de la Banque d'Hocheville. Une seule organisation n'eût certainement pas réussi à accommoder toutes les entreprises sérieuses qui ont besoin de secours parmi les nôtres.

Le bureau de Joliette quoique ouvert depuis quelques mois, fait des affaires prospères sous la sage et habile direction de M. J.-E. Casavant, ci-devant gérant de la Banque Canadienne - Nationale, (Banque d'Hocheville). Quelques sous-agences ont été ouvertes dans les paroisses florissantes du comté et de nouvelles sous-agences seront encore établies sous peu.

La Banque Provinciale du Canada a reçu un chaleureux encouragement de son ouverture en notre ville et le brillant exposé que le Conseil d'Administration de la Banque vient de faire aux actionnaires de cette belle institution canadienne-française sera de nature à faire connaître à tout le public son excellente position financière.

DECES

M. Joseph Richard, époux de Délima Latendresse, est décédé à Joliette le 12 février, après une courte maladie, à l'âge de 66 ans, 9 mois et 16 jours.

Le défunt laisse pour déplorer sa grande épouse, et trois enfants : Mme Alexandre Majou (Céline), Mme Joseph Hémond (Emma), de Holyoke et Mlle Valérie Richard, de Joliette.

Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale samedi, le 14 février, au milieu d'une nombreuse assistance. Le service a été chanté par le R. M. J.-B. Chagnon, vicaire.

Nos sympathies à la famille.

Décès de Mme Alex. Robitaille

Le 23 février au matin, à Montréal, décédait Mme Alexandre Robitaille, fille aînée de feu M. J.-Ulric Gervais, autrefois manufacturier de tabac à Joliette. Alice Gervais épousa en juin 1911 M. Alexandre Robitaille, courtier. Six enfants, Paul, Yvette, Marcel, Jeanne, Aline et Lucie sont nés de ce mariage.

Les restes mortels ont été transportés à Joliette, par le train du C.P.R., entrant en gare à 10.13 a.m. le 25 février et conduits à la cathédrale où fut chanté le service.

Le deuil était conduit par son époux, ses deux fils, Paul et Marcel, ses trois frères : Antonio, Ulric et Chs-Edouard, son beau-frère M. Lionel Robitaille, son oncle, M. Albert Gervais, ses cousins, MM. J.-Ant. Chaput, J.-Ulric Chaput, Dr J.-Ed. Gervais, Albert Gervais, J. Raoul Gervais, et un nombre considérable de personnes amies.

M. J.-Ulric Bourgeois, avocat, J.-B. Fontaine, échevin, J.-Claude Barrette, marchand, L.-G. Plourde, gérant à la manufacture Dufresne, J.-Ulric Chaput, marchand et le Dr J.-Ed. Gervais, chirurgien-dentiste, cousin de la défunte avaient accepté de porter les restes funéraires.

Sa Grandeur Mgr G. Forbes assista au choeur, et nombre de prêtres dont MM. les chanoines Gervais, Débois et Lachapelle, le R. P. Charlebois, supérieur du Noviciat, le R. P. Thivierge de la même maison. Les professeurs du Séminaire étaient largement représentés par MM. L.-Ph. Lamarche, Jacques Piquette, Mathias Robert, J. C. Chausse, Ed. Jetté, Aimé Piette, les RR. PP. Chantreau et Lesage.

Il faut ajouter à cette liste MM. les abbés Hector Ferland et J.-B. Chagnon, vicaires à la Cathédrale. M. l'abbé Garneau ainsi que le R. P. Mercier, directeur de l'Académie St-Viateur.

M. le chanoine Gervais fit la lecture du corps ; M. l'abbé Georges Robitaille chanta l'Épître, accompagné de MM. A. Piette et Lucien Babinet.

M. Robitaille et sa famille acceptent l'assurance de notre très vive sympathie.

ST-THOMAS

Lundi le 9 février, se réunissaient MM. Omer Coumbe, Dossithée Coumbe, Albert Ducharme, Charles Coumbe, Alfred Comtois, Joseph Coumbe, Alb. Coumbe, A. Comtois, Ubaldo Coumbe, Syl. Coumbe, en «corvée» pour charroyer du bois chez M. Hildaide Dubeau. Après avoir travaillé ferme toute la journée ils se rendirent à la résidence de M. H. Dubeau où les attendait un co-

mmun souper, auquel prirent part MM. Omer Coumbe, Joseph Coumbe, Alfred Comtois, Albert Coumbe, Ubaldo Coumbe, etc., etc.

La table était abondamment chargée de mets succulents qui furent dégustés avec appétit. Après le repas, il y eut divers amusements : jeux de cartes, etc. ; de vieilles chansons canadiennes ont été chantées et goudaillages d'invités. Chacun s'amusa gaiement durant toute la soirée et se quitta très tard, emportant de cette journée, qui nous rappelle les «traditionnelles corvées» du bon vieux temps, un souvenir inoubliable.

Mardi soir le 10, se réunissaient à la résidence de M. Alfred Comtois plusieurs bons parents et amis de St-Thomas, pour fêter le vingt-quatrième anniversaire de naissance de leur fille aînée Léonide.

Étaient présents : Lucie Comtois et Sylvain Robitaille, Parmelia Fafard et Armand Comtois, Ida Coumbe et Antonio Comtois, Marie-Louise Fafard et Adrien Comtois, Alice Comtois et Irénée Robitaille, Sylvio Robitaille, Marie-Louise Comtois et Benjamin Fafard, Sylva Coumbe, Edouard Fafard, Alfreda Comtois et Médard Lassalle, Richard Fafard, etc.

Quelques cadeaux furent présentés à l'horine de la fête ; tous lui adressèrent leurs bons souhaits et pour que le souvenir de cet anniversaire lui soit encore plus vivace, on lui donna la «traditionnelle bascule».

La soirée se termina agréablement ; il y eut chant, musique, déclamation et différents jeux de société. En somme cette petite réunion familiale a été couronnée d'un grand succès ; on s'amusa à qui mieux mieux et c'est fort à regret qu'on se quitta «sur les petites heures» emportant le meilleur souvenir de cette joyeuse fête.

UN AMI.

NOUVELLES DE LA SEMAINE

NOUVEL EVEQUE

Plusieurs journaux annonçaient samedi dernier la nouvelle que Mgr Deschamps, vicaire général de l'archidiocèse de Montréal, était nommé évêque titulaire de Thennesus, et auxiliaire de Sa Grandeur Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal. Cette nouvelle a été confirmée par dépêche de Rome reçue à l'archevêché, lundi de cette semaine. Mgr Deschamps remplissait les fonctions de vicaire-général depuis près de deux ans. Nous nous associons à plusieurs de nos confrères de la presse pour offrir au nouvel évêque nos hommages et nos vœux de bonheur et de long et fructueux apostolat.

LE CARDINAL BEGIN ET LE RESPECT DU DIMANCHE

Dimanche dernier, a été lue dans quelques églises du diocèse de Québec, une lettre pastorale du primat de l'Eglise canadienne, dans laquelle, Son Eminence insiste d'abord sur le respect et l'observation du dimanche. Elle dénonce les spectacles payants qui se donnent le dimanche et déclare même qu'elle s'efforcera avec rigueur contre ceux qui persisteront à enfreindre ainsi le décret du dernier synode. Son Eminence recommande aussi à tous les curés de ne pas permettre dans les églises même des concerts sacrés, sans le consentement de l'Ordinaire. Et ces concerts devront être gratuits, le dimanche.

Le cardinal Bégin parle aussi des indulgences qui peuvent être gagnées durant l'année sainte par les malades, les vieillards et les ouvriers qui n'ont pas les moyens de faire le voyage à Rome, aux conditions requises, la confession, la communion, la prière et la visite d'une église paroissiale. Enfin Son Eminence n'oublie pas les catholiques de France menacés de persécutions et les recommande aux prières de tous les fidèles. Dans la même lettre elle cite une lettre de Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg et de Mgr Béliveau, évêque de St-Basile, demandant aux catholiques de Québec de venir en aide à leurs frères, les catholiques ukrainiens, dans la déplorable situation qui leur est faite à leur arrivée au Canada ; et Son Eminence ajoute que le deuxième dimanche du carême, une quête sera faite dans toutes les églises de Québec dont le produit sera envoyé à l'évêque rutinh, qui en disposera pour le plus grand bien de ses ouailles.

Le conseil a accepté la lettre de démission de M. Pierre Laforest, comme Surintendant de l'Aqueduc, et son fils Eugène a été engagé pour le remplacer, à partir du 1er mars.

Berthierville

Samedi, le 14 février, M. et Mme Pierre Beaudoin recevaient en l'honneur de leur fille et fils, Laurette et Gaston.

Parmi les invités on remarquait Mmes Alvina, Yvonne, Annette Beaudoin, Alma Laporte, Alfred Archambault, MM. Adrien Beaudoin, Augustin Riel, Lucien Beaudoin, A. Ouellette, agent du C.P.R. et Lorenzo Beaudoin, finissant du Collège Berthierville.

Le goûter fut servi à dix heures par Mme I. Beaudoin et Mme Gagnon. La table était décorée de fourgères et d'oeillets. Les liqueurs furent servies par MM. Philibert Parent, gérant du Manoir. Après une longue causerie au salon privé ou rien n'y manquait ; chant, danses, musique, tous se séparèrent très enchanterés de cette réception.

St-Roch de l'Achigan

A St-Roch, le 18 février courant, a eu lieu le mariage de M. Ovide St-Amour, fils de M. Joseph St-Amour, de St-Thomas, avec Mlle Véronique Lavolette.

Après le mariage, tous les invités se rendirent chez le père de la mariée pour présenter aux nouveaux époux leurs vœux de bonheur et boire à leur santé, puis s'en vinrent à St-Thomas chez M. St-Amour où il y eut les plus joyeux divertissements jusqu'aux premières heures du lendemain que tous ensemble ils allèrent passer gaiement, chez les parents de la mariée.

UN AMI.

LE REVERS DE LA MEDAILLE

«Toute médaille a son revers», dit un proverbe et c'est pour l'ouvrier trop souvent que des gens qui poursuivent un but, proposent des réformes se trouvent à leur grand étonnement dans une situation qu'ils n'avaient pas prévue.

Tel va cependant être le cas au printemps prochain pour certains ouvriers en contre leur emploi et être obligés de s'en chercher un autre parce que les ateliers où ils travaillaient vont être transportés de Montréal dans un autre centre de la province.

L'on apprend, en effet, que deux grandes entreprises de confection pour hommes établies depuis plus d'un siècle à Montréal ont décidé d'aller s'établir l'une à St-Jean où elle s'est construite une manufacture et l'autre à Joliette où elle a loué un immeuble.

La principale raison de ces déménagements c'est que les ouvriers qui travaillaient dans les ateliers en question étaient devenus si exigeants au point de vue des salaires et des heures de travail que ceux qui les employaient ne pouvaient plus faire assez de profits pour que leur exploitation fut profitable.

Convaincus que les loyers et la main d'œuvre seront moins élevés dans les petits centres industriels qu'ils ont choisis qu'à Montréal, les administrateurs de ces entreprises en sont venus à la décision qu'ils viennent d'autres suivre leur exemple.

De cet exode des industries de Montréal vers d'autres centres ce ne sont pas seulement les ouvriers qui y sont employés qui en souffriront, mais les propriétaires, les commerçants s'en ressentiront aussi et les affaires en général en seront certainement affectées.

Sans doute d'autres centres vont bénéficier de l'émigration inattendue que constitue pour eux l'établissement d'une nouvelle manufacture, mais il n'en est pas moins vrai que pour Montréal ce sera une perte réelle.

A qui la faute, sinon à ces ouvriers qui n'ont considéré qu'un côté de la médaille, celui de gros salaires à retirer, mais qui ont négligé de tenir compte du revers de la médaille et ont oublié que lorsqu'on veut l'on perd tout en voulant tout gagner.

«Le Moniteur du Commerce».

DERNIERES NOUVELLES

La Cie Lippé & Gariépy qui devait bâtir une manufacture après avoir fait l'acquisition d'un lot à cet effet, s'installera probablement à l'ancienne école industrielle qu'elle a achetée.

Une conférence sur l'Acadie avec projections lumineuses, aura lieu à la Salle du Marché, vers les premiers jours de mai. Elle sera au bénéfice de P.A. C.J.C.

Les eaux du C. N. R. sont toujours déversées dans le cours d'eau municipal «La Débouche» ; c'est pourquoi, de nouvelles démarches seront faites auprès des autorités pour porter remède à cette situation embarrassante.

Le conseil a accepté la lettre de démission de M. Pierre Laforest, comme Surintendant de l'Aqueduc, et son fils Eugène a été engagé pour le remplacer, à partir du 1er mars.

Jusqu'à nouvel ordre, on ne creusera plus de rigoles dans les rues pour faire écouler l'eau, mais on se servira de la charrie pour enlever la neige des deux côtés, puis on l'étendra dans le milieu de la rue — le soleil se chargera du reste.

ST-THOMAS

A St-Thomas, le 4 février courant, a été célébré le mariage de M. Arthur Turgeon, fils de M. Arcade Turgeon, avec Mlle Yvonne St-Amour, fille de M. Joseph St-Amour de St-Thomas. Après la cérémonie religieuse il y eut réception et grand dîner chez le père de l'épouse, puis l'heureux couple est parti pour voyage.

Exposition de grains de semence

La Société d'Agriculture, division «A», du comté de Joliette, a tenu une exposition de grains de semence à la Salle du Marché, samedi dernier. MM. Amédée Bernier et Adolphe Morin, du département d'Agriculture de Québec, étaient les juges du concours. Cette exposition dura de 10.30 heures de l'avant-midi jusqu'à 5 heures de l'après-midi. Les prix furent décernés comme suit :

CLASSE "A"
Section 1 — Avoine : — 1er, Edouard Coutu ; 2e, Tancrède St-Georges ; 3e, Philippe Bérard ; 4e, Georges Bazinet ; 5e, Jean-L. Bazinet.
Section 2 — Blé : — 1er, Tancrède St-Georges ; 2e, Désiré Hélu ; 3e, Camille Mondor ; 4e, Edouard Coutu ; 5e, Oct. Casaubon.
Section 3 — Patates : — 1er, J.-D. Courchesne ; 2e, Henri Majou ; 3e, Jos. Perreault ; 4e, Camille Mondor ; 5e, Tancrède St-Georges.

CLASSE "B"
Grains nettoyés de variété pure.
Section 1 — Blé : — 1er, Désiré Hélu ; 2e, Edouard Coutu.
Section 2 — Blé fife R. & B. : — 1er, Philippe Bérard.
Section 3 — Avoine Bannière : — 1er, Désiré Hélu ; 2e, Edouard Coutu ; 3e, Philippe Bérard.
Section 4 — Avoine : — 1er, Désiré Hélu ; 2e, Edouard Coutu ; 3e, Philippe Bérard.
Section 5 — Pois : — 1er, Désiré Hélu ; 2e, Jos. Perreault ; 3e, Edouard Coutu.

Section 6 — Orge : — 1er, Edouard Coutu ; 2e, Désiré Hélu.
Section 7 — Fèves : — 1er, Désiré Hélu ; 2e, Philippe Bérard ; 3e, Camille Mondor.
Section 8 — Sarrasin : — 1er, Edouard Coutu ; 2e, Désiré Hélu ; 3e, Philippe Bérard.
Section 9 — Lentilles : — 1er, Désiré Hélu ; 2e, Edouard Coutu.
Section 10 — Trèfle : — 1er, Edouard Coutu ; 2e, Hédge Arnois ; 3e, Philippe Bérard.

Section 11 — Mil : — 1er, Edouard Coutu ; 2e, Camille Mondor ; 3e, Philippe Bérard ; 4e, T. St-Georges.
Section 12 — Patates blanches : — 1er, Henri Majou ; 2e, Edouard Coutu ; 3e, Oct. Casaubon.
Section 13 — Patates Rouges : — 1er, Edouard Coutu ; 2e, Désiré Hélu ; 3e, Oct. Casaubon.

Section 14 — Blé d'Inde : — 1er, J. D. Courchesne ; 2e, Philippe Bérard ; 3e, Oct. Casaubon.

Aussitôt après, de magnifiques discours furent prononcés par MM. A. Morin, A. Bernier, P. Lachapelle, A. Denis, A. Charbonneau, Stanislas Perrault et J. P. O. Guilbault.

ST-ALEXIS

Dimanche, 8 courant, MM. et Mmes Marcel Ethier et Johnny Dufresne de St-Julienne étaient de passage chez leur neveu, M. Alcide Thérien, ainsi que MM. et Mmes Florent Grenier et Hervé Jetté de St-Liguori, ses beaux-frères. Jendi le 12, M. et Mme Alcide Thérien conviaient à un souper quelques parents et amis parmi lesquels : MM. Ernest Liard, Edouard Lamarche, Ubaldo Thérien et Valmore Liard de St-Alexis ; Achille Roy, de Montréal ; Donatien Cadieux de St-Jacques ; Mmes Jos. Robert, Albert Magan, MM. et Mmes Israël Thérien, St-Alexis ; Eugène Thérien, de St-Jacques ; Miles Alb. Thérien, Alcide Cadieux de St-Jacques. Madame Thérien fit les honneurs de la maison avec toute la bienveillante courtoisie qui lui est coutumière et le soir, se joignirent à cette réunion : MM. et Mmes Albert Lévesque, Jos. Varin, Wilfrid Archambault, MM. C. Allard et O. Lapalme de St-Alexis et Pierre Meunier, de Yamachiche. Chacun se sépara qu'aux quelques heures emportant le meilleur souvenir de cette réunion qui se passa gaiement au milieu de chant, musique, jeux de société, parties de carte, etc.

UN INVITE.

CONDOLEANCES

A une assemblée spéciale tenue à Crabtree Mills dans le local 240 de l'union internationale des fabricants de papier ; il a été proposé un vote de condoléance aux membres de la famille de M. Camille Beauséjour, décédé le 18 février, à Crabtree Mills.

R. THEROUX, Sec.-Correspondant.

Beau Banquet de la Maison Jos. Dufresne Limitée

Tous les voyageurs sont présents à l'exception de ceux de Winnipeg. M. Joseph Dufresne préside ayant à ses côtés M. le maire Ladouceur et les membres du bureau de direction.

DE BEAUX DISCOURS

L'un des plus beaux banquets qui se soient faits à Joliette a eu lieu à l'Hôtel Joliette samedi soir. Organisé d'une façon si scrupuleuse, le succès était assuré et tel fut le cas sous tous rapports. Le service de l'hôtel a été superbe et les mets servis furent dégustés avec un vif appétit. Ce banquet fut organisé par le bureau de direction de la maison Jos. Dufresne Limitée et offert spécialement aux voyageurs de cette populaire manufacture de biscuits et sucreries. A la table d'honneur, on remarquait M. Joseph Dufresne, député provincial et président de la compagnie, son honneur le maire J.-E. Ladouceur, M. L.-G. Plourde, vice-président et gérant général, J.-H. Bouvier, directeur et gérant de la succursale de Montréal, A. Robitaille, directeur et secrétaire-trésorier, Armand Plourde, gérant à Sherbrooke, Dr D. Bordeleau et Dr Ant. Bellerose, M. Romuald Racette, directeur et voyageur.

Après ce banquet qui fut des plus gais, M. Joseph Dufresne adressa la parole.

«C'est un bien vif plaisir pour moi de me trouver dans cette salle pour dire aux principaux employés de la compagnie dont je suis le président, je veux parler des voyageurs. Je suis heureux cet après-midi de converser avec eux et de parler d'affaires. Ce soir cependant, tous ensemble, nous parlerons d'affaires en commun mais d'affaires de famille. Tout d'abord, je suis heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue à M. J.-E. Ladouceur, maire de Joliette et de lui présenter toute cette phalange d'hommes qui font grandir et prospérer la maison Jos. Dufresne Limitée. Ces voyageurs sont mes meilleurs employés, ce sont eux qui, grâce à leur travail et à leur esprit d'initiative donnent de l'ouvrage constamment aux 400 employés qui trouvent leur gagne-pain à la manufacture et je dois leur payer quelque chose en retour de reconnaissance pour l'excellent travail qu'ils accomplissent dans leur domaine respectif. La manufacture Dufresne existe à Joliette depuis 12 ans. Le 16 février 1913, un terrible incendie détruisait en effet la manufacture auparavant dans le temps manufacture Magan. C'est alors qu'on fit une pression sur moi, M. Ladouceur était du nombre, en vue de relever et de recréer cette industrie. Je fis appel à la ville de Joliette qui me favorisa d'un bonus de \$5000.00 et me fit un prêt de \$6000.00. De mon côté, je m'engageais vis-à-vis d'elle à payer annuellement le montant de \$25,000.00 en salaires. La chance me favorisa et l'obtins de magnifiques succès. Aujourd'hui, la maison Jos. Dufresne Limitée emploie 400 personnes et paie un montant annuel de \$150,000. C'est mon intention que cette industrie vive et grandisse et qu'elle soit l'idéal de tous. Je me plais à féliciter M. L.-G. Plourde pour la manière sage et éclairée avec laquelle il administre les affaires de la compagnie et vous, Messieurs les voyageurs de Toronto, Québec, Montréal, Sherbrooke et aussi à ceux de Winnipeg qui ne purent venir à cause du long trajet qu'ils auraient dû faire, je vous dis merci». M. Dufresne termine ses remarques en disant que dans l'Ouest l'an dernier, il s'est vendu pour plus de \$60,000.00 de marchandises et qu'il compte sur le support de tous les voyageurs pour que les affaires prospèrent davantage.

M. J.-E. Ladouceur, maire de Joliette succéda à M. Dufresne. «Je ne suis pas surpris de l'invitation de M. Dufresne de venir assister à ces agapes fraternelles. M. Dufresne compte parmi mes plus anciens et mes meilleurs amis et je l'en remercie sincèrement. Je me réjouis avec honneur un titre, c'est celui d'avocat de la maison Jos. Dufresne Limitée et je crois être le seul homme à qui M. Dufresne ne dit pas d'augmenter les affaires. Je suis heureux des relations.

Après le banquet, il y eut chant et musique et tous s'amuseront galement jusqu'à une heure avancée.

Les voyageurs de la maison Dufresne arriveront à Joliette samedi matin et durant l'avant-midi, il y eut visite complète de la manufacture. Durant l'après-midi, se fit une assemblée générale du personnel dirigeant où l'on traita diverses questions inhérentes à la bonne marche des affaires.

Étaient présents au banquet : M. Joseph Dufresne, député provincial et président ; L.-G. Plourde, vice-président et gérant ; J.-H. Bouvier, directeur et gérant de Montréal ; Romuald Racette, directeur et voyageur ; A. Robitaille, directeur et secrétaire-trésorier ; Armand Plourde, gérant de Sherbrooke ; MM. les voyageurs J.-J. Soumis, J.-N. Magan et Alcide Plourde, de Joliette ; J.-A. Havard et Torace Leprohon, de Sherbrooke ; Georges D. Lachapelle, de Québec ; J.-A. Gagnon et J.-L. Lortie, de Québec ; R.-H. Goldman et A.-E. Jeandron, de Toronto ; Georges Laurier, H. Lapointe, A. Lecavallier, Victor Pelletier, Louis Casiana, Georges Carignan, L.-A. Patenaude, Martial Leprohon et J.-H. Marsan, de Montréal ; E. St-Jacques, de Joliette ; J. Leduc, J. Pagé et Georges McConville. Parmi les invités, on remarquait : son honneur le maire Ladouceur et MM. les Drs J.-Ant. Bellerose, de Montréal et D. Bordeleau, de Joliette.

Récents dépêches d'Europe

L'Allemagne continue de s'armer.

D'après le rapport de la commission militaire qui doit être actualisée entre les mains du maréchal Foch, il semblerait que l'Allemagne a toujours maintenu et maintient encore un état-major pour l'armée aussi fort et complet qu'en 1914, et que l'entraînement militaire parmi les jeunes gens continue et équivaut au service militaire obligatoire d'avant la guerre. Rien de surprenant ; pendant que les puissances alliées, se sont armées, l'Allemagne, parlement depuis plus de six ans, à la seule lumière de leurs ambitions secrètes l'Allemagne travaille et se prépare. Il y a plus, on signale le danger d'un traité d'union de leurs forces, entre elle et la Russie, c'est prévu depuis longtemps.

En France

Le premier ministre Herriot paraît plus préoccupé de l'administration intérieure de la France que de sa politique extérieure. Le franc est en danger d'une autre baisse, et cependant, M. Herriot paraît disposé à lever les restrictions décrétées sur l'exportation des capitales français par une loi antérieure qui cessera bientôt d'être en vigueur. Ce projet est considéré comme dangereux par les autorités compétentes qui voient à l'étranger la spéculation sur le franc. M. Herriot embrasse trop, il ferait mieux d'alléger le fardeau de son administration, en abandonnant sa politique de persécution religieuse.

En Angleterre

Le protocole d'arbitrage de Genève est encore le sujet de haute critique anglaise. Lord Balfour en délicate des clauses qu'il déclare impraticables. Dans un rapport provisoire qu'il vient de présenter, comme membre du comité impérial de défense, il signale surtout le danger de laisser l'Allemagne isolée et le grave péril qui résulterait de son union avec la Russie, et le pouvoir d'y établir des usines ethniques et autres. Mieux serait, suivant Lord Balfour, que l'Allemagne soit partie à un traité de sécurité avec

les puissances alliées. L'idée de M. Balfour peut être bonne, mais, comme bien d'autres, ne sera probablement pas partagée. Quant au désarmement, il n'y a pas que l'Allemagne qui ne s'y conforme pas. Le Japon, les Etats-Unis, même l'Angleterre etc., continuent de s'armer. Le traité de Versailles et les 14 points de l'ancien président américain Wilson semblaient devenir de plus en plus insignifiants.

En France

Le premier ministre Herriot paraît plus préoccupé de l'administration intérieure de la France que de sa politique extérieure. Le franc est en danger d'une autre baisse, et cependant, M. Herriot paraît disposé à lever les restrictions décrétées sur l'exportation des capitales français par une loi antérieure qui cessera bientôt d'être en vigueur. Ce projet est considéré comme dangereux par les autorités compétentes qui voient à l'étranger la spéculation sur le franc. M. Herriot embrasse trop, il ferait mieux d'alléger le fardeau de son administration, en abandonnant sa politique de persécution religieuse.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSIE

M. l'abbé Albert Péladeau, décédé à l'Hôtel Joliette, le 19 février, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSIE.

Emile Lachapelle, chancel

... LE FOYER DE NOS LECTRICES ...

A UNE JEUNE FILLE COQUETTE

Jeune fille, pourquoi veux-tu cette parure ?
Crois-tu que ces grains d'or posés sur tes cheveux
Te gagneront les cœurs ? Et que cette coiffure
Avec art préparée, à ton front siera mieux ?

Ce beau front de quinze ans si pur, si plein de grâce,
De tes chastes pensées voile si transparent.
Limpide comme un ciel où nulle ombre ne passe,
A-t-il besoin, dis-moi, de ce riche ornement ?

Il te faut, pauvre enfant, bijoux, rubans, dentelle,
Bracelets d'or, et puis un manteau de velours,
Afin qu'autour de toi l'on dise : Qu'elle est belle !
Plaisir vain, que bien cher on achète toujours.

Mais tu ne vois donc pas que ta robe soyeuse,
Dans l'oeil des malheureux met un regard jaloux ?
Et que plus d'une dit, de ses haillons honteuse :
Dans ce seul vêtement combien de pain pour nous.

Mais tu n'entends donc pas, dans sa marche tremblante,
Le pauvre en pleurs chanter quelque joyeux refrain ?
Ou faisant sous l'archet d'une corde grégaire
Sortir un triste son, disant : j'ai froid ! j'ai faim !

Et tu crois que tu peux, près de tant de souffrance,
Passer indifférente ? Et dans la vanité,
L'esprit tout occupé de ta folle élégance,
Te poser aux regards en reine de beauté ?

Ah ! si tu pénétrais dans ces sombres demeures,
Où la mère agonise auprès de l'enfant nu,
Où l'angoisse et la faim pressent toutes les heures,
Où l'espoir souriant n'est jamais parvenu,

Tu jetterais toi-même, heureuse et fière reine,
Tant de riens si coûteux pour grossir leur trésor ;
Jalousie du bonheur de soulager la peine,
Avare par bonté, tu ménagerais l'or !

Si tu veux plaire, enfant, si tu veux être belle
D'un éclat qui du temps puisse braver l'affront,
Laisse, laisse velours et bijoux et dentelle ;
Fais-toi des malheureux l'appui tendre et fidèle.
Enfant, la charité met des perles au front.

XX.

Savoir économiser un sou

S'il y a de pauvres ménages obligés de s'endetter, soit pour cause de maladie ou manque d'ouvrage, si ce n'est pas l'inconduite de l'homme, ou le gaspillage de la femme, qui les ont conduits là, ils peuvent relever la tête, car il y a certaine dignité dans la pauvreté causée par toutes sortes d'épreuves, qui, en somme, sont voulues par Dieu : pauvreté n'est pas vice.

La femme à qui l'argent est confié ordinairement doit être assez prudente pour disposer le modeste budget pour le bien de tous et être assez courageuse pour donner le nécessaire, non le superflu ; il y aura toujours des femmes, assez sottes pour aimer à sortir de la situation où Dieu les a placées et faire comme celles qui vivent dans un luxe qu'exige leur position sociale ou mondaine, qui ne font tort à personne ainsi, mais au contraire soumettent le commerce, etc.

Que la pauvreté soit causée par l'achat à crédit en payant deux fois trop cher : d'ameublements, de dépenses, de fragiles, de toilettes tapageuses peu pratiques, qui font lever les épaules aux gens sensés ; soit aussi par le manque d'ordre, de stricte économie, à l'intérieur, soit par le manque de soin, de surveillance où on est obligé de renouveler sans cesse toutes choses ; soit que la nourriture laisse à désirer ; aujourd'hui on ne veut plus prendre le temps de faire de bons mets sains et succulents, de cette bonne cuisine dont nos grands-mères nous régalaient et qui ne donnaient pas de maux d'estomac qui coulaient moins cher que toutes ces conserves dont les jeunes femmes modernes se plaisent d'orner leur table ; si le mari grogne un peu et demande une modeste soupe on sourit avec dédain, ce n'est plus de mode, et d'ailleurs, j'ai eu la migraine. Bébé a pleuré !

Ah ! si on voulait être franchi on ajouterait : j'ai magasiné et fait des visites une bonne partie de la journée.

Pourquoi laisser se perdre cet amoncellement de vêtements au grenier ; il n'est plus de mode, eh ! bien ayez le courage de refaire cela pour les tout-petits, ce sera meilleur que ceux achetés à prix d'occasion et s'il n'y a pas moyen de les utiliser, que vos filles apprennent à faire vraiment la charité, qu'elles fassent de ces vêtements hors d'usage, de jolis et chauds habits pour

nos orphelins, nos "pauvres honteux". Il est bien beau de donner mais le geste serait encore plus grand si on se donnait la peine de donner tout fait. Pensez à l'épargne du temps qu'on donnerait à cette pauvre mère accablée par des misères de toutes sortes. Comme vous seriez largement récompensés en voyant les douces larmes de reconnaissance de ces pauvres déshérités et ces ferventes prières qui monteraient vers l'Eternel pour notre bonheur. Pourquoi donne-t-on à propos de rien aux enfants de l'argent si durement gagné par le père, quelquefois par la mère, et que les petits pieds impatientés courent bien vite au restaurant voisin. Il est bon, soit pour encourager ou pour récompenser ou autre que les enfants aient des douceurs, mais qu'elles soient données à la maison avec discernement.

Pour se débarrasser des enfants par trop turbulents on les envoie passer des après-midis ou soirées au théâtre ! Comme on regrettera plus tard d'avoir poussé au mal ces petites âmes naïves et pures ! quelle mentalité auront-ils ? Il faudrait dans les ménages, où le salaire du mari fait seul vivre, que la femme soit à la hauteur de sa lourde tâche, mette tout à profit, que sa surveillance ne se lasse jamais, ne point remettre au lendemain ou indéfiniment tel ouvrage désagréable, que chaque chose ait sa place déterminée, qu'elle soit assez vaillante pour sacrifier ses goûts de luxe, de toilettes, de réceptions coûteuses, à de bonnes réunions familiales, à ce qui n'empêchera pas la femme vraiment forte que son cœur et son bon goût guidera, d'être toujours mis proprement et simplement, et d'admettre un brin de coquetterie qui a pour excuse de retenir le cœur volage du mari ; d'avoir un intérieur gai, frais, accueillant, le tout disposé avec une élégante discrétion ; et quand le cœur sera trop endolori, las de tous ces sacrifices, exagérés par le devoir journalier, eh ! bien, en tout repos, venez vous réchauffer "près de l'âtre" où la courageuse Directrice saura trouver mieux que tous les paroles qui relèvent et qui préparent à lutter de nouveau et toujours pour le bien et le beau.

Pain quotidien
La meilleure façon de manger son pain c'est de le faire gagner par un autre.

Trotzky a une carrière bien remplie. On rapporte que dans la même semaine il a été en prison, fut en exil dans les Caucases et a dirigé une révolution.

Fidélité
"Quand une femme, dit un proverbe écossais, ne prend plus soin de la chemise de son mari adieu la fidélité" ou bonsoir, chemise.

Decorez
La mode féminine est diminutive. Ces dames ont commencé par la "petite" taille, le petit soulier, le petit mouchoir. Ensuite ce fut les

robes et les manches. Aujourd'hui ce sont les cheveux. Demain ? La langue est si près des cheveux.

Sees péchés
—Récemment converti au catholicisme, un financier se rendit, un jour, à confesse :
"Mon père, dit-il en battant sa coulpe, je m'accuse d'avoir péché par actions, par obligations, par émissions".

Politesses françaises
Un Américain, de retour de France, faisait l'éloge de la politesse française. Il dit : "Le cocher de fiacre fut si poli qu'il descendit de son siège pour m'aider à trouver dans mon dictionnaire les mots français dont j'avais besoin pour lui dire qu'il n'était qu'un sale individu".

La prudence
—"Croyez-vous qu'il y aura une collision aujourd'hui" demandait une vieille fermière au mécanicien d'un train.
—"Je ne le crois pas, madame. Pourquoi le demandez-vous ?"
—"Parce que je vais en ville avec un panier d'œufs et je ne voudrais pas les casser".

L'arche de Noé
Une femme de Bucyrus, Ohio, après un an de mariage a recueilli dans sa maison, sa mère, son beau-père, son frère, trois belles-sœurs et un oncle. Et son mari est poursuivi pour refus de pourvoir à ses besoins. Il a répondu en cour qu'en mariant cette femme il ne croyait pas hériter de l'arche de Noé.

En 25 mots
"Ayez un Dieu, adorez-le, honorez son nom, gardez son jour, respectez les parents, la vie, les femmes, la propriété, la vérité et pensez honnêtement". Ces 25 mots sont une forme abrégée des commandements de Dieu par un ministre, K. G. Smith de Lansing.

Perles
Dans des romans français nous cueillons ces perles :
La mode était établie de partager les revenus du roi en deux moitié inégales.
Le pépin du mécontentement était semé dans une terre fertile et allait donner en peu de temps un arbre touffu.
Ce qui lui manquait et lui faisait défaut, c'était une absence d'aillement à des appétits nouveaux.

Contre rhumatisme et mal de dos

Appliquez une mouche faite à la maison avec la moutarde sèche.

Depuis cent ans et plus, les gens obtiennent du soulagement au rhumatisme, au mal de dos, à la sensibilité et à la raideur, aux maux de dos, aux douleurs, aux rhumes et aux frissons en appliquant des mouches de moutarde où le mal se fait sentir. De même tout le monde devrait savoir comme est simple, efficace et peu coûteuse une mouche faite à la maison avec la même moutarde sèche que nous employons tous à table et dans la cuisine.

Pour cela, il arrive que les plus sages d'entre nous renoncent aux remèdes éprouvés et de confiance pour essayer "quelque chose de neuf".

Durant ces quelques dernières années, l'on s'est efforcé de substituer divers onguents contenant de l'huile de moutarde à la bonne vieille mouche de moutarde à l'ancienne mode et si propre. Après un essai de ces onguents massifs et poisseux, nous revenons tous à notre recette favorite, la mouche faite à la maison avec de la moutarde véritable, la moutarde sèche qui se vend en boîtes rouges et jaunes.

RECETTES

Filets de Truites à la Victoria.

Prenez des filets de truite, assaisonnez avec un peu de jus de citron du sel et du poivre, couvrez d'un papier huilé et faites cuire durant 20 minutes dans un fourneau modérément chaud.

Servez froid dans un plat avec de la mayonnaise, de la laitue, des concombres et des tomates.

Noisettes de mouton.

Prenez une longe de mouton dont vous enlèverez le gras et les os ; appliquez les ensuite à une épaisseur d'un pouce et demi, découpez en rondelles puis assaisonnez avec du sel, du poivre, des champignons et de l'huile d'olive.

Faites rôtir sur le gril et servez chaud dans un plat garni de pommes de terre et de sauce aux tomates.

(Courtoisie du service des wagons restaurants du Chemin de fer national du Canada).

En marge de de l'actualité

Le sens commun n'est pas commun à tous les hommes.

Superflu : se mettre du rouge pour aller en ski.

Compteur à gaz : ce qui compte le plus quand il s'agit de payer.

Ford
Ford peut se féliciter que la mode des crinolines fut passée quand il mit ses "autos" sur le marché.

Coeur atout
Une veuve de New-York vient de léguer à son valet \$25,000. Il devait être un valet de cœur.

Pain quotidien
La meilleure façon de manger son pain c'est de le faire gagner par un autre.

Trotzky a une carrière bien remplie. On rapporte que dans la même semaine il a été en prison, fut en exil dans les Caucases et a dirigé une révolution.

Fidélité
"Quand une femme, dit un proverbe écossais, ne prend plus soin de la chemise de son mari adieu la fidélité" ou bonsoir, chemise.

Decorez
La mode féminine est diminutive. Ces dames ont commencé par la "petite" taille, le petit soulier, le petit mouchoir. Ensuite ce fut les

robes et les manches. Aujourd'hui ce sont les cheveux. Demain ? La langue est si près des cheveux.

Sees péchés
—Récemment converti au catholicisme, un financier se rendit, un jour, à confesse :
"Mon père, dit-il en battant sa coulpe, je m'accuse d'avoir péché par actions, par obligations, par émissions".

Politesses françaises
Un Américain, de retour de France, faisait l'éloge de la politesse française. Il dit : "Le cocher de fiacre fut si poli qu'il descendit de son siège pour m'aider à trouver dans mon dictionnaire les mots français dont j'avais besoin pour lui dire qu'il n'était qu'un sale individu".

La prudence
—"Croyez-vous qu'il y aura une collision aujourd'hui" demandait une vieille fermière au mécanicien d'un train.
—"Je ne le crois pas, madame. Pourquoi le demandez-vous ?"
—"Parce que je vais en ville avec un panier d'œufs et je ne voudrais pas les casser".

L'arche de Noé
Une femme de Bucyrus, Ohio, après un an de mariage a recueilli dans sa maison, sa mère, son beau-père, son frère, trois belles-sœurs et un oncle. Et son mari est poursuivi pour refus de pourvoir à ses besoins. Il a répondu en cour qu'en mariant cette femme il ne croyait pas hériter de l'arche de Noé.

En 25 mots
"Ayez un Dieu, adorez-le, honorez son nom, gardez son jour, respectez les parents, la vie, les femmes, la propriété, la vérité et pensez honnêtement". Ces 25 mots sont une forme abrégée des commandements de Dieu par un ministre, K. G. Smith de Lansing.

Perles
Dans des romans français nous cueillons ces perles :
La mode était établie de partager les revenus du roi en deux moitié inégales.
Le pépin du mécontentement était semé dans une terre fertile et allait donner en peu de temps un arbre touffu.
Ce qui lui manquait et lui faisait défaut, c'était une absence d'aillement à des appétits nouveaux.

aux joies naturelles de la famille, pour devenir la mère des orphelins qu'elles adoptent, des malheureux qu'elles consolent, des infirmes qu'elles soulagent, des parents vieux et malades dont elles sont les consolations, les soutiens.

Louis Veuillot, s'adressant un jour à sa sœur, a tracé de sa main fraternelle et habile, le portrait de l'une de ces âmes dévouées :

"J'esquisserai ici ton noble et doux visage, embelli à nos regards comme aux regards des anges par les soucis qui l'ont fatigué avant le temps, toi qui, par amour de Dieu, t'es refusée au service de Dieu, et qui, par charité, te sèves de joies de la charité. Tu n'as pleinement ni la paix du cloître, ni le soin des pauvres ni l'apostolat dans le monde, et ton grand cœur a su se priver de tout ce qui était grand et parfait comme lui. Tu as enfoncé ta vie en de petits devoirs, servante d'un frère, mère d'orphelins. Là, tu restes, comme l'épouse la plus attentive et la mère la plus patiente, te donnant tout entière, et ne recevant qu'à demi. Tu as donné jeunesse, liberté, avenir ; tu n'es plus toi-même, tu es celle qui n'est plus, l'épouse défunte, la mère ensevelie tu es une vierge veuve, une religieuse sans voile, une épouse sans droits, une mère sans nom. Tu sacrifies tes jours et tes veilles à des enfants qui ne t'appellent pas leur mère, et tu s'verses des larmes sur des tombeaux qui n'étaient pas ceux de tes enfants. Et dans cette abnégation et dans ces douleurs, tu cherches et tu trouves d'autres infirmités encore à secourir, d'autres faiblesses à soutenir, d'autres plaies à guérir. Oh ! sois bénie de Dieu comme tu l'es de nos cœurs !"

Elle serait longue la série de tous les dévouements obscurs, des oeuvres fondées et soutenues par ces âmes qui passent ainsi méconnues, parfois méprisées aux yeux du monde. Le monde qui ne sait même pas leur nom... mais qu'importe le monde. Les noms, la gloire, qu'il exalte, qu'il promène en triomphe sur les ailes de son cabotage, en vérité, que sont-ils bien souvent ?

Fleurlette de GIVRE.

Le soin du bébé

OBEISSANCE

L'obéissance est une grande chose. Une enfance malheureuse et une vie manquée peuvent être le châtiment qui pèsera sur tel enfant, parce que ses parents ne lui auront pas enseigné à obéir. Mais, comme dit le proverbe : "Si tu veux commander, apprends à obéir". Et ce sera le papa et la maman qui, par leur bonté, leur douceur, leur maîtrise individuelle, leur politesse et leur sérénité, réussiront le mieux dans l'enseignement de l'obéissance. Soyez-en certains, ce ne seront pas les parents colériques qui obtiendront le même succès ! Ne vous entêtez pas avec vos enfants. N'essayez jamais de leur tendre des pièges, à seule fin de savoir s'ils obéiront. Rendez-leur l'obéissance facile. Prenez pour acquis qu'ils vous obéiront. Exprimez-vous clairement quand vous commandez et que vous voulez être obéis.

LE TEMPERAMENT

Il existe mille et un aspects des dispositions et du caractère de votre enfant, que vous ne découvrirez que graduellement. Les enfants agissent pour des raisons qui leur sont propres. Ce sont ces motifs que les parents doivent s'efforcer de pénétrer. Ne poussez jamais votre enfant à prendre une attitude d'opposition. Jamais, jamais, JAMAIS vous ne devez laisser éclater votre tempérament contre un enfant. Sans doute que vous pouvez vous contrôler, vous qui êtes déjà près de la maturité ! Combien vous a-t-il fallu d'années — vingt, trente ou plus — pour apprendre à savoir vous maîtriser ? Il peut fort bien arriver que votre enfant ait hérité de votre tempérament, mais n'oubliez pas qu'il y a un an à peine qu'il a chargé de son propre caractère. Aussi n'est-il pas étonnant qu'à un âge si tendre, votre bébé n'ait pas encore le temps d'apprendre à dompter l'ensemble de ses penchants ! Enseignez-lui comment on peut se faire violence.

LA MODE

En 1904, Mistral fonda un prix pour les jeunes filles de Province qui s'engageraient par écrit à porter toute leur vie les coiffures et les costumes de leur village. Ces Mireilles reçurent un beau diplôme encadré qu'elles suspendirent au-dessus de leur petit lit blanc. Geste charmant, mais résurrection bien éphémère. Nos poètes ne se doutent pas qu'un moment vient où dans cette matière, ils ne font plus de l'art, mais de l'archéologie. Certains costumes pittoresques — précisément sa raison même de leur pittoresque — sont morts et bien morts.

Ce sont des curiosités de musée, des objets de vitrine qu'il est intéressant de faire admirer, à l'occasion de solennités locales — comme l'émotion d'un pittoresque — comme l'émotion d'un pittoresque — comme l'émotion d'un pittoresque.

Nous n'employons, dans la préparation de ce remède, aucune drogue nuisible — racines et herbes seulement — et la mère qui allaite peut le prendre en toute sûreté.

98 femmes sur 100 déclarent en avoir bénéficié, d'après une récente enquête chez celles qui emploient ce remède.

que — sont morts et bien morts. Ce sont des curiosités de musée, des objets de vitrine qu'il est intéressant de faire admirer, à l'occasion de solennités locales — comme l'émotion d'un pittoresque — comme l'émotion d'un pittoresque — comme l'émotion d'un pittoresque.

CONSEIL

Pourquoi est-il mauvais de dormir avec des fleurs dans sa chambre ?

La nuit, pendant que l'on respire, on corrompt l'air de la chambre, et cet air, s'il n'était pas changé, deviendrait peu à peu nuisible. Les fleurs, elles aussi, respirent, quoique beaucoup moins que nous, et elles aident ainsi à vicier l'air, qui devient dangereux pour elles comme pour le dormeur. En outre, les fleurs coupées, sont en train de mourir ; leur mort produit en elles des changements et s'en dégagent des substances très probablement mauvaises à respirer. D'ailleurs, ni les fleurs coupées ni les plantes ne conviennent à la chambre à coucher, car les unes comme les autres ne font autre chose que vicier l'air de la chambre. Remarquons, toutes-

fois, qu'il serait encore préférable de dormir dans une chambre la fenêtre ouverte, même s'il devait s'y trouver quelques fleurs, que de dormir la fenêtre fermée et sans fleurs.

"Amie du Rêve".

GRATIS

MAGNIFIQUE SERVICE EN PORCELAINE

Richement Décoré

13 MORCEAUX (valeurs \$450)

Donné GRATIS avec le

Thé et le Café

MIKADO

Vert, Noir ou Japon

Demandez-le à votre fournisseur.

GLOBE TEA CO.

309 rue Notre-Dame ouest.

Phone Main 5086.

MONTREAL.

Le bonheur sur la terre, Il nous séduit bientôt, froide chimère, Il disparaît nous montrant notre erreur

S'il est des lieux où notre cœur s'envole Des lieux, hélas ! qu'il ne faut pas revoir Songeons, songeons à Celui qui console, Et sans trembler, voyons venir le soir.

Il est des pauvres cœurs dans le désert du monde Condamnés à vieillir sans jamais être aimés, Le monde n'y voit rien ; ces cœurs-là sont fermés. Dieu seul peut les connaître ; et quand son oeil les sonde, Il n'aperçoit au fond que stériles débris Et les rêves déçus — et les espoirs flétris.

AMIE DU REVE.

MALADIVE ET TOUJOURS DES DOULEURS

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham un aide fiable pour les Mères

Port Greville, N.E. — "J'ai pris votre remède pour douleur affreuse au côté, faiblesse et maux de tête. Je me sentais toute gonflée, surtout les pieds et les mains. J'ai quatre enfants et je nourris mon bébé — c'est le premier sur les quatre. J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham avant sa naissance, vous voyez qu'il m'a beaucoup aidé. Je ne saurais le louer trop hautement. J'ai pris toutes sortes de remèdes, mais le Composé Végétal est le seul qui ait été efficace. Je le recommande à celles qui souffrent comme moi, et vous pouvez utiliser ma lettre comme témoignage." — Mme Robert McCulley, Port Greville, N.E.

Avant et après l'accouchement, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un bienfait pour la mère.

Nous recevons une foule de lettres racontant la même expérience que ci-haut. Non seulement la mère en profite, mais aussi l'enfant. Nous n'employons, dans la préparation de ce remède, aucune drogue nuisible — racines et herbes seulement — et la mère qui allaite peut le prendre en toute sûreté.

98 femmes sur 100 déclarent en avoir bénéficié, d'après une récente enquête chez celles qui emploient ce remède.

que — sont morts et bien morts. Ce sont des curiosités de musée, des objets de vitrine qu'il est intéressant de faire admirer, à l'occasion de solennités locales — comme l'émotion d'un pittoresque — comme l'émotion d'un pittoresque — comme l'émotion d'un pittoresque.

CONSEIL

Pourquoi est-il mauvais de dormir avec des fleurs dans sa chambre ?

La nuit, pendant que l'on respire, on corrompt l'air de la chambre, et cet air, s'il n'était pas changé, deviendrait peu à peu nuisible. Les fleurs, elles aussi, respirent, quoique beaucoup moins que nous, et elles aident ainsi à vicier l'air, qui devient dangereux pour elles comme pour le dormeur. En outre, les fleurs coupées, sont en train de mourir ; leur mort produit en elles des changements et s'en dégagent des substances très probablement mauvaises à respirer. D'ailleurs, ni les fleurs coupées ni les plantes ne conviennent à la chambre à coucher, car les unes comme les autres ne font autre chose que vicier l'air de la chambre. Remarquons, toutes-

fois, qu'il serait encore préférable de dormir dans une chambre la fenêtre ouverte, même s'il devait s'y trouver quelques fleurs, que de dormir la fenêtre fermée et sans fleurs.

"Amie du Rêve".

GRATIS

MAGNIFIQUE SERVICE EN PORCELAINE

Richement Décoré

13 MORCEAUX (valeurs \$450)

Donné GRATIS avec le

Thé et le Café

MIKADO

Vert, Noir ou Japon

Demandez-le à votre fournisseur.

GLOBE TEA CO.

309 rue Notre-Dame ouest.

Phone Main 5086.

MONTREAL.

Le bonheur sur la terre, Il nous séduit bientôt, froide chimère, Il disparaît nous montrant notre erreur

S'il est des lieux où notre cœur s'envole Des lieux, hélas ! qu'il ne faut pas revoir Songeons, songeons à Celui qui console, Et sans trembler, voyons venir le soir.

Il est des pauvres cœurs dans le désert du monde Condamnés à vieillir sans jamais être aimés, Le monde n'y voit rien ; ces cœurs-là sont fermés. Dieu seul peut les connaître ; et quand son oeil les sonde, Il n'aperçoit au fond que stériles débris Et les rêves déçus — et les espoirs flétris.

AMIE DU REVE.

EN LISANT ICI ET LA !

Le bonheur sur la terre, Il nous séduit bientôt, froide chimère, Il disparaît nous montrant notre erreur

S'il est des lieux où notre cœur s'envole Des lieux, hélas ! qu'il ne faut pas revoir Songeons, songeons à Celui qui console, Et sans trembler, voyons venir le soir.

Il est des pauvres cœurs dans le désert du monde Condamnés à vieillir sans jamais être aimés, Le monde n'y voit rien ; ces cœurs-là sont fermés. Dieu seul peut les connaître ; et quand son oeil les sonde, Il n'aperçoit au fond que stériles débris Et les rêves déçus — et les espoirs flétris.

AMIE DU REVE.

Pensées

L'indifférence est pour le cœur ce que l'hiver est pour la terre.

Les plus beaux bijoux sont les yeux.

Les yeux tendres, les yeux tristes, les yeux joyeux.

Les yeux pleins de reproches et les yeux pleins de charmes.

Les yeux pleins de sourire et les yeux pleins de larmes.

Le bonheur est accessible à tous, ne fut-ce que celui d'en donner aux autres.

"Amie du Rêve".

CONSEIL

Pourquoi est-il mauvais de dormir avec des fleurs dans sa chambre ?

La nuit, pendant que l'on respire, on corrompt l'air de la chambre, et cet air, s'il n'était pas changé, deviendrait peu à peu nuisible. Les fleurs, elles aussi, respirent, quoique beaucoup moins que nous, et elles aident ainsi à vicier l'air, qui devient dangereux pour elles comme pour le dormeur. En outre, les fleurs coupées, sont en train de mourir ; leur mort produit en elles des changements et s'en dégagent des substances très probablement mauvaises à respirer. D'ailleurs, ni les fleurs coupées ni les plantes ne conviennent à la chambre à coucher, car les unes comme les autres ne font autre chose que vicier l'air de la chambre. Remarquons, toutes-

fois, qu'il serait encore préférable de dormir dans une chambre la fenêtre ouverte, même s'il devait s'y trouver quelques fleurs, que de dormir la fenêtre fermée et sans fleurs.

"Amie du Rêve".

GRATIS

MAGNIFIQUE SERVICE EN PORCELAINE

Richement Décoré

13 MORCEAUX (valeurs \$450)

Donné GRATIS avec le

Thé et le Café

MIKADO

Vert, Noir ou Japon

Demandez-le à votre fournisseur.

GLOBE TEA CO.

309 rue Notre-Dame ouest.

Phone Main 5086.

MONTREAL.

Le bonheur sur la terre, Il nous séduit bientôt, froide chimère, Il disparaît nous montrant notre erreur

S'il est des lieux où notre cœur s'envole Des lieux, hélas ! qu'il ne faut pas revoir Songeons, songeons à Celui qui console, Et sans trembler, voyons venir le soir.

Il est des pauvres cœurs dans le désert du monde Condamnés à vieillir sans jamais être aimés, Le monde n'y voit rien ; ces cœurs-là sont fermés. Dieu seul peut les connaître ; et quand son oeil les sonde, Il n'aperçoit au fond que stériles débris Et les rêves déçus — et les espoirs flétris.

AMIE DU REVE.

Pensées

<

"LE JOURNAL DU PEUPLE"

L'ETOILE DU NORD

le plus fort tirage des journaux dans Joliette, dans les paroisses environnantes, chacune prise séparément et à l'étranger.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Un an payé d'avance	\$1.00
Dans un rayon de 40 milles	.75
Pour les Etats-Unis	1.50

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par les correspondants.

Bureau et atelier :

24 PLACE BOURGET

Tél. Bell 43.

JOLIETTE, P. Q.

ALBERT GERVAIS, Editeur-Propriétaire.

Et là tout conformément à la loi concernant les liquéurs alcooliques.

Le présent règlement devra être soumis à la loi à l'approbation des électeurs municipaux du village de Charlemagne, aux dates et lieux qui seront fixés par avis public à cette fin et ne deviendra en force et vigueur qu'après avoir été approuvé par la majorité en nombre des suffrages électeurs qui auront voté.

Fait et passé au village de Charlemagne le neuvième jour du mois de février mil neuf cent vingt-cinq. (Signé)

A.-C. DUFF, Maire.

O.-B. SEGUIN, sec.-trésorier.

(Vraie copie)

Province de Québec, Municipalité du village de Charlemagne.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné par O. B. Seguin, secrétaire-trésorier de la municipalité du village de Charlemagne, que le conseil de la dite municipalité à sa session générale tenue au lieu ordinaire de ses séances le neuvième jour de février mil neuf cent vingt-cinq pour l'ajournement de l'assemblée régulière du deux février courant a adopté le règlement suivant.

Et qu'aux fins de faire décréter suivant la loi si le susdit règlement doit être approuvé ou désapprouvé par les électeurs municipaux de la dite municipalité un vote au scrutin secret sera en conséquence tenu à une salle en bas de la maison de M. Napoléon Mercier le seizième jour de Mars mil neuf cent vingt-cinq de dix heures du matin à cinq heures de l'après-midi.

Donné sous mon seing ce dixième jour du mois de février mil neuf cent vingt-cinq.

O. B. SEGUIN, sec.-trésorier.

12fév. 5fs

LAVERIE & DEMERS

Avocats et Procureurs
19 rue St-Jacques,
MONTREAL
(Tél. MAIN 4472).

LOI COMMERCIALE,
CIVILE ET CRIMINELLE

SUCCURSALES :
St-Agathe des Monts, St-Jérôme, Ste-Thérèse, Longueuil, Qué.

Tél. Bureau: 110 — R. Privée: 273.

Dr L. L. BENNY

Chirurgien-Dentiste

43 rue NOTRE-DAME, JOLIETTE.

Au-dessus du

Magasin Léo Martin

Visible tous les jours de la semaine

Chez Nous et

Autour de Nous

TERRE A VENDRE

La ferme la meilleure et du plus grand rendement de St-Ambroise de Kildare. Superficie : 170 arpents. Célérité et dépendances modernes. A proximité de l'école et à 8 milles des chars. Peut former deux établissements et se vendre en deux parties ou en bloc. Pour prix et renseignements s'adresser au notaire J. F. GOYET, St-Ambroise de Kildare, Co. Joliette. 29janv. j.n.o.

EXAMEN DE LA VUE COMME DANS LES HOPITAUX DE PARIS

R. D. Ouellette, O. O. D., opticien-spécialiste. Succursale à Montréal Joliette et Shawinigan Falls. Jours de bureau à Joliette: Vendredi et Samedi, de 9 hrs A. M. à 10 heures 19 rue St-Paul. Tél. 206 17jan. j.n.o.

PROPRIETE A VENDRE

Le Dr A. Geoffroy, ayant acheté une nouvelle propriété, offre en vente celle qu'il occupe actuellement sur la rue St-Charles. Bonnes conditions pour un prompt acheteur. 8fév. 4fs

COMMANDEZ DE SUITE

Ceux de nos lecteurs désirant avoir un Almanach "Du Peuple" sont priés d'adresser leurs commandes de suite. Cet almanach se vend 25 cts ou par maille 35 cts. Livraison rapide. Adressez L'ETOILE DU NORD, 24 Place Bourget, Joliette, Qué.

A VENDRE

Bardeau de cèdre de 1/2 pouce d'épaisseur, latte, bois de construction de toutes sortes à vendre à bonnes conditions. S'adresser à Philibert Belleville, marchand de bois, Ste Emélie de l'Énergie, Co. Joliette. 12fév. 3fs

A LOUER

Logement à louer sur la rue Richard au No 44 contenant 8 appartements, garage. Pour plus amples informations s'adresser à M. H. L. Sylvestre, électricien, 30 Place Bourget. 12fév. j.n.o.

A VENDRE

Une propriété située dans le village de St-Pé de Valois, près de l'église, propriété en brique contenant deux logements de sept appartements avec dépendances. S'adresser à M. Narcisse Adam, St-Félix de Valois, Co. Joliette. 12fév. 3fs

BEURRIER DEMANDE

Un bon fabricant de beurre trouvera une position immédiate en s'adressant à M. Samuel Pellerin, St-Esprit, Co. Montcalm. 12fév. 3fs

Préférons les nôtres : encourageons nos industriels, nos commerçants et nos professionnels.

LOGEMENT A LOUER

Un logement très moderne, 8 appartements, situé en face du Parc Renaud, garage, grandes commodités, à louer pour possession le 1er mai. S'adresser au No 18 De Lanaudière, Joliette. 8fév. j.n.o.

Le DOCTEUR A. BELLEROSE

Chirurgien

Diplômé en urologie, de l'Hôpital Necker de Paris, demeurant 404 St-Denis, Montréal, donnera des consultations à Joliette le premier et le troisième dimanche de chaque mois, à la résidence de son père, coin des rues du Parc et St-Marc. Appel téléphonique à Joliette: 846w.

Dispensaire Anti-Tuberculeux et de Puériculture

ouvert tous les mercredis et vendredis à 2.80 heures p. m., au No 37 Place Lavallée. Les examens aux Rayons-X et les consultations sont gratuitement données au public. La tuberculose et le choléra infantile sont les deux fléaux que le dispensaire s'applique à combattre. Ce dispensaire est pour la région comprenant les quatre comtés: Berthier, Joliette, Montcalm, l'Assomption.

Dr J. J. MARION, directeur.

A VENDRE

"Show-case" nickelé mesurant 8 pieds en très bon ordre et à prix bas. S'adresser à J.-A. Lechasseur, bijoutier, Place Lavallée, Joliette. 15jan. j.n.o.

A LOUER OU A VENDRE

Une maison en brique située au No 136 Manseau, contenant 9 appartements, grande cour, est offerte à louer ou à vendre en s'adressant à M. J.-A. Dérubé, chez P.-T. Légaré, rue Notre-Dame. 12fév. j.n.o.

A L'EMPLOI DU DENTISTE

GERVAIS

Le Docteur Edouard Gervais, chirurgien-dentiste de Joliette, est heureux d'annoncer au public qu'il a maintenant à son emploi un bon mécanicien-dentiste M. Maurice Champoux, mécanicien de onze ans d'expérience à Joliette. — Tout travail dentaire est fait avec le plus grand soin et sous un très court délai. — Tout travail entrepris le matin est fini le même jour. Dr J.-E. Gervais, chirurgien-dentiste, 35 rue Manseau, Joliette. 12fév. j.n.o.

CHEZ LAVALLEE & FRERE

Nous ne pouvons pas que vous trouvez toujours chez Lavallee & Frère le meilleur poisson frais, fromage de toutes sortes, fruits et légumes. Une visite est sollicitée. — Service prompt et poli. Nous donnons une attention toute spéciale aux ordres par téléphone Numéro 10.

A noter que nous échangeons les chèques du Canadian National et autres. 19fév. j.n.o.

VETEMENTS D'HOMMES

Nous recommandons tout particulièrement ce procédé français de nettoyage à sec pour les vêtements d'hommes : habits, gilets, pantalons, etc., parce qu'il permet d'enlever à la perfection les taches de graisse et de boue et il ravive les couleurs ternies et il protège le tissu il économise ainsi le coût d'un vêtement ou d'un pardessus neuf. Teinturerie Poitras, 17 rue Guibault, Joliette. 15jan. j.n.o.

B. P. 147

Tél. 414

Dr PAUL LAMARCHE

No 58 Rue MANSEAU, JOLIETTE.

Ancienne résidence du Dr Gravel

AVIS

M. Pierre Pagé informe le public qu'il a ouvert une cour à bois au coin de la rue St-Edouard et St-Antoine. Bois sèche, bois vert, piquets, etc. Tél. Bell 549 19fév. 2fs

A LOUER

Un logement de 5 appartements situé au No 111 Gaspard avec garage ou non, est à louer pour possession le 1er mai, s'adresser à 197 Richard. 19fév. j.n.o.

FAITES TEINDRE A JOLIETTE

La teinturerie Poitras, 17 rue Guibault, Joliette, teint avec succès: manteaux, robes, costumes, bas, rideaux, portières, habits, draperies et toutes autres sortes de lingerie. Les articles de deuil sont livrés sous 24 heures d'avis. (10 avr. j.n.o.)

AVIS DE DEMENAGEMENT

M. Nazaire Martel informe le public en général qu'il a transporté son bureau du No 6 rue Manseau au No 21 Notre-Dame, voisin du bureau de poste, Joliette. Une visite est sollicitée. (1er mai j.n.o.)

VALET SERVICE

Faites presser, nettoyer et repasser, nettoyer à sec (French cleaning), vos habits, pardessus, robes, manteaux, etc. à la Teinturerie Poitras, 17 rue Guibault, Joliette. Ne vous dérangez pas, téléphonez au No. 537, on ira chercher votre linge et on vous le retournera en bon état. Abonnez-vous à notre service en achetant un de nos cartes à cet effet. (10 avr. j.n.o.)

AUX PLANTEURS DE TABAC

Plusieurs chassais à couche munis de vitres, 1000 lattes à tabac et un sarcleau double tout neuf de la Cie International sont offerts à vendre à bon marché, en s'adressant à M. Avila Rivest, St-Paul de Joliette. 19fév. 4fs

ST-ZENON, CO. BERTHIER

La société des beurrieres de St-Zénon a des beurrieres à vendre, bâties toutes neuves, machines neuves, glacières modernes approuvées par le gouvernement, les seules beurrieres qu'il y a dans la paroisse, vendra les deux pour \$12,000.00; bonnes conditions. Pour références, s'adresser à M. Welle Marcl, président, St-Zénon, Co. Berthier. 19fév. 2fs

A VENDRE

Une belle propriété située sur la rue St-Louis, trois logements, est offerte à vendre à bonnes conditions. S'adresser à boîte postale 393. 19fév. j.n.o.

A VENDRE

Piano, Cabinet de musique, Lampe, piano et Matelas "Ostermoor". S'adresser à 88 rue St-Louis, Joliette ou par téléphone à 548. 19fév. j.n.o.

VENDEURS

Engagez-vous dans un commerce profitable à commission, appartenant à vous-même. Chaque propriétaire est un client ou le deviendra. 900 variétés d'arbres rustiques. Etiquettes Rouges. Retour chaque semaine. Equipement complet; conseils donnés gratuitement. S'adresser à la CIE PEPINIERE DOMINION, MONTREAL. No 90 F.

FOURNITURES D'HABITS

Le plus grand choix de fournitures d'habits, toutes les qualités; un grand spécial chez J.-Claude Barrette, le magasin le plus moderne de Joliette, 34 rue Notre-Dame. 19fév. 2fs

MAISON A VENDRE

Une maison construite entièrement en bois située au No 57 Ste-Anne, contenant 2 logements, est offerte en vente en s'adressant à M. Honoré Bazinet, 28 De Lanaudière. 19fév. 2fs

TERRES A VENDRE A STE-MELANIE

Le 4 mars prochain, à 2 heures de l'après-midi, seront vendues à la porte de l'église de Ste-Mélanie, les terres de Mme Octavien Riberty. 19fév. 2fs

LISEZ ! LISEZ !

Un lot de CHAPEAUX pour dames, modèles nouveaux, extra bon marché, 0.50 à 0.99. Fil Clapperon's 300 verges, \$1.00 la doze. J.-CLAUDE BARRETTE, Magasin de coupons, 2ème étage, 36 rue Notre-Dame, Joliette.

ELIXIR TONIQUE DU DR MONTIER

LE MEILLEUR DES TONIQUES AU MONDE

En vente à

PHARMACIE LANDRY

PHARMACIE JOLIETTE

Joliette.

Vous ne leur fermeriez pas la porte au nez!

Tout commerce a deux portes: celle qui donne sur la rue et celle du téléphone.

Ces personnes qui sont empêchées de visiter votre magasin—leur facilitez-vous le moyen d'acheter de vous par téléphone?

Plusieurs aimeraient à le faire.

Leur appel recevrait-il une réponse polie, intelligente et affable? L'expérience serait-elle assez agréable pour qu'ils soient désireux de la répéter?

Nous avons aidé plusieurs magasins à organiser efficacement un service téléphonique convenant à leur ligne de commerce. Nous serions heureux d'en faire autant pour vous.

Chaque nouvel abonné ajoute à la valeur de Votre Téléphone

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Nouvel horaire en vigueur depuis le 4 Janvier 1925.

HEURE SOLAIRE

LAISSENT JOLIETTE

No 205-640 A. M. tous les lundis, mercredi et vendredi, un train mixte quitte Joliette pour St-Jérôme, Hawkesbury, arrêtée à toutes les stations intermédiaires et fait rattachement à Hawkesbury pour Ottawa.

No 17-750 A. M. tous les jours excepté les dimanches pour Montréal et les stations intermédiaires et fait rattachement à l'Épiphanie pour Rawdon, St-Jacques, etc.

No 10-1055 A. M. tous les jours excepté les dimanches pour Shawinigan Falls, Grand'Mère et Québec et toutes les stations intermédiaires.

No 18-1159 A. M. tous les jours, excepté les dimanches pour Montréal et stations intermédiaires.

No 16-535 P. M. tous les jours excepté les dimanches pour Shawinigan Falls, Grand'Mère, Verre Jct, Rivière à Pierre et les stations intermédiaires, fait rattachement tous les lundis, mercredi et vendredi pour destination vers l'Abitibi à Havelock Junction.

Le 16-535 P. M. tous les jours excepté les dimanches pour Shawinigan Falls, Grand'Mère, Verre Jct, Rivière à Pierre et les stations intermédiaires, fait rattachement tous les lundis, mercredi et samedi en destination de Chicoutimi et les stations intermédiaires de Rivière à Pierre à Chicoutimi.

No 9-445 P. M. tous les jours excepté le dimanche pour Montréal et les stations intermédiaires, aussi pour Rawdon,

St-Jacques, rattachement à l'Épiphanie.

No 89-702 P. M. tous les jours excepté les dimanches pour St-Jérôme et les stations intermédiaires.

DIMANCHE SEULEMENT LAISSE JOLIETTE

No 117-715 P. M. tous les dimanches seulement pour Montréal et les stations intermédiaires. LAISSENT MONTREAL tous les jours excepté les dimanches

No 10-1055 A. M. tous les jours excepté les dimanches pour Montréal et les stations intermédiaires.

No 16-1159 A. M. tous les jours excepté les dimanches de Rivière à Pierre et les stations intermédiaires.

No 18-1159 A. M. tous les jours excepté les dimanches de Rivière à Pierre et les stations intermédiaires.

ARRIVENT A JOLIETTE

No 90-745 A. M. tous les jours excepté les dimanches de St-Jérôme et les stations intermédiaires.

No 10-1055 A. M. tous les jours excepté les dimanches de Montréal et les stations intermédiaires.

No 14-1155 A. M. tous les jours excepté les dimanches de Rivière à Pierre, Garneau, Shawinigan Falls et les stations intermédiaires.

No 16-535 P. M. tous les jours excepté les dimanches de Montréal et les stations intermédiaires.

No 18-700 P. M. tous les jours excepté les dimanches de Montréal et les stations intermédiaires.

No 9-442 P. M. tous les jours excepté les dimanches de Québec, Grand'Mère, Shawinigan Falls, et les stations intermédiaires.

No 206-850 P. M. tous les lundis, jeudi et samedi, un train mixte de Hawkesbury, St-Jérôme et les stations intermédiaires.

DIMANCHE SEULEMENT ARRIVE A JOLIETTE

No 118-1055 A. M. les dimanches seulement de Montréal et les stations intermédiaires.

Pour tous renseignements s'adresser à l'agent local M. MacPherson.

Dr PHILIPPE PANNETON

Spécialiste des Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

Assistant à l'Hôpital Notre-Dame, Montréal; pendant trois ans dans les services des hôpitaux français.

Consultation tous les samedis, de 11 heures à 4, à l'Hôpital Saint-Eusèbe de Joliette.

Le Dr J. J. Marion

est déménagé à sa nouvelle demeure au

No 99½

rue Notre-Dame,

voisin de l'édifice du Bell

Telephone et en face

de l'Hôpital Saint-Eusèbe.

18s. 6ms

PACIFIQUE CANADIEN

Les trains circulent comme suit :

LA SEMAINE SEULEMENT DEPART DE JOLIETTE

6.08 A. M. pour Montréal et les stations intermédiaires, rattachement à St-Martin Jct. pour Ottawa et Labele.

8.10 A. M. pour Montréal et toutes les stations intermédiaires.

Si tout le monde voulait se bien soigner à temps

LA PLUPART DES GRANDS MALHEURS SERAIENT EVITES

La consommation, la dyspepsie, la maladie de coeur et des divers autres organes vitaux s'amélioreraient rapidement et viendraient à presque disparaître du Canada.

Le rhumatisme, la paralysie, le cancer, qui font de la terre un ENFER, s'en IRAIENT aussi.

Car tous les maux peu graves, s'ils sont bien soignés, finissent par s'en aller, ou du moins ne deviennent jamais graves avant l'extrême vieillesse. Aujourd'hui on est vieux à 80 ans, tandis qu'on ne le devrait être qu'à 90.

Les maladies particulièrement au sexe féminin, la neurasthénie et même le suicide sont dues à des maux souvent bénins, lesquels étant mal soignés finissent par s'aggraver sous fautes de bons remèdes.

Mes remèdes sont d'excellentes préparations qui traitent les petites comme les graves maladies chroniques. Il suffit de les employer avec persévérance et de bien vouloir faire en tout. Alors, tout un avenir plus souriant que le présent s'ouvrira devant vous. Il est maintenant prouvé par des milliers de clients intelligents et satisfaits que mes remèdes sont de bonnes préparations.

Il se peut que vous n'ayiez pas encore apprécié ces faits à leur juste valeur ou bien que vous ne les connaissiez pas encore. Faites alors les premiers pas. Venez acheter vos remèdes directement chez moi aux heures indiquées plus loin, ou écrivez-moi et je vous enverrai gratuitement un livret qui vous indiquera et vous démontrera la valeur de mes remèdes. Il n'y a rien qui coûte cher là-dedans et l'expédition des remèdes par la poste partout au Canada et aux Etats-Unis.

Mes remèdes sont préparés par un procédé unique de fabrication et ne sont vendus que par moi seul. Ils sont expédiés tout frais sortant et purs de mon laboratoire directement à votre domicile, chacun suivant son cas. Il s'agit de ne plus se plaindre mal de faire immédiatement les premiers pas en vue de son rétablissement. Écrivez-moi donc en mentionnant votre âge et toutes vos maladies. Je vous répondrai tout de suite.

Voici un témoignage pris entre des milliers que je possède. M. E.C., 50 ans, St-Samuel Station, P. Qué. avait tout le système très affecté et depuis longtemps son cas était aggravé de plusieurs maladies chroniques et douloureuses qu'il endurait depuis des années. Au bout de deux mois de traitement, il m'écrivit: "Vos remèdes m'ont déjà fait grand bien. J'ai expulsé beaucoup de mauvais qui m'empoisonnaient depuis longtemps. Je suis bien content. J'entrevois un meilleur avenir et une plus longue vie. L'âge oh! je devais réellement jouir de la vie, être en ore fort et heureux, je me voyais comme une loque humaine. Mais aujourd'hui je vois que je reviendrai en meilleure santé."

Ce cas est le No. 19990 de mes livres, ce qui indique qu'avant lui j'ai soigné environ 30,000 personnes. Pourquoi pas vous aussi lecteur?

Si vous désirez acheter vos remèdes directement de moi, venez soit le mardi ou le jeudi, de 9 heures à 3 heures p. m., et le samedi, de 9 h. à 5 heures p. m. Les trois autres jours de la semaine, mon magasin est ouvert, mais je n'y suis pas. J'envoie ces REMÈDES par colis postaux partout. Mentionnez L'ETOILE DU NORD.

Adresse postale: F.-X. LACROIX, herboriste, 488 rue St-Joseph, QUEBEC, Canada.

L'HOMME son sang, son estomac, ses reins protégés par les

PILULES MORO

"J'avais beaucoup de douleurs aux reins; je ne me sentais plus la même aptitude au travail et si je voulais faire une bonne journée, les forces me manquaient. Ma digestion se faisait mal, j'avais peu d'appétit et je souffrais des intestins. J'ai pris des Pilules Moro qui m'ont tout de suite fait du bien, c'est-à-dire m'ont tonifié, ont activé ma digestion. Peu de temps après je me portais bien". M. Joseph Godu, 27, Boutwell, Fall River, Mass.

La maladie n'est certes pas chose désirable; aussi tout homme l'a-t-il particulièrement horreur. Cependant, quoi que l'on fasse, il arrive trop souvent que la nature doive céder et que les plus solides tempéraments s'abattent. Dès que les forces diminuent, il faut recourir à un bon remède. Les hommes n'en peuvent trouver de meilleur que les Pilules Moro dont les succès ne se comptent plus.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal.

1923-1924

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900
SIEGE CENTRAL: 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL, Canada.CAPITAL AUTORISE: \$5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET SURPLUS: \$4,500,000.00
(au 29 Novembre 1924)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'Honorable sir Horlismas LAPORTE, C.P., ex-maire de Montréal; président "Laporte-Martin Limitée"; président "Société d'Administration Générale"; vice-président "Crédit Foncier Franco-Canadien".

Vice-président: M. W. F. CARSLY, Montréal.
Vice-président: M. Tancrède BIENVENU, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."; administrateur "Crédit Foncier Franco-Canadien"; administrateur local "Guardian Assurance Co. Ltd".
Monsieur G.-M. BOSWORTH, président "Canadian Pacific Steamships, Limited".

L'Honorable Némèse GRANEAU, C.L., Québec, Président "Les Prévoyants du Canada".

Monsieur Emile DAoust, Président "Librairie Beauchemin Limitée"; président "École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal"; commissaire du Port de Montréal.

Monsieur S.-J.-B. ROLLAND, Président "Compagnie de Papier Rolland Limitée".

BUREAU DE CONTROLE POUR LE DEPARTEMENT D'EPARGNE (Commissaires-censeurs)

Président: L'Honorable N. PÉRODEAU, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Vice-président: L'Honorable E.-L. PATENAUD, C.P., M.P.P., administrateur de l'Université de Montréal; administrateur Alliance Nationale.

L'honorable PAUL TOURIGNY, conseiller législatif, membre du Conseil d'Agriculture de la province de Québec; président Victoria Clothing Limited.

DIRECTION

Directeur général: TANCREDÉ BIENVENU.
C.-A. ROY, ass.-directeur gén. L.-F. PHILIE, ass.-directeur gén.
J.-A. TURCOT, secrétaire.
J.-E. SAINT-ANDRÉ, inspecteur-en-chef pro-tem.

AUDITEURS REPRESENTANTS LES ACTIONNAIRES

M. J.-A. LARUE, C.A., L.L.C., Québec.
M. L.-E. POTVIN, C.A., L.L.C., Montréal.

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES TENUE LE QUATRIEME JOUR DE FEVRIER DE L'AN MIL NEUF CENT VINGT-CINQ.

Messieurs, Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport et de soumettre à votre approbation, le Bilan et le Compte de Profits et Pertes de notre vingt-quatrième exercice, arrêtés au 30 novembre 1924.

Au cours de l'exercice écoulé, nos opérations de banque proprement dites ont pris une extension relativement considérable, et vous en trouverez la manifestation dans plusieurs chapitres de notre Bilan général. La majeure partie de l'année fiscale a souffert de l'incertitude politique économique et financière qui planait sur les affaires d'Europe et des Etats-Unis d'Amérique; mais il convient de signaler que durant les derniers mois surtout, depuis l'élection présidentielle aux Etats-Unis, et aussi à la suite de l'espoir qui a fait naître une solution prochaine des problèmes européens, nous avons constaté un mouvement de reprise dans les affaires dont il est impossible maintenant de prévoir l'étendue et la durée.

La situation agricole, qui est à la base de la vie économique de notre pays, a été généralement satisfaisante, quoique les récoltes aient été moins considérables qu'en 1923; cependant, d'après les statistiques du Gouvernement provincial, la récolte dans la province de Québec tout spécialement a été la meilleure depuis vingt ans, à raison des prix plus élevés. Ce résultat important n'est que pour l'ensemble, car dans certaines parties de la province, un grand nombre de fermiers ont eu des petites récoltes, et ce, pour diverses causes.

Il est toutefois nécessaire de noter que toutes les classes de notre population se sont créées depuis quelques années, des obligations sociales coûteuses; espérons qu'un retour général aux habitudes d'économie d'autrefois hâtera et aidera le retour de l'état normal des affaires.

Le Bilan que nous vous présentons a été établi suivant notre méthode habituelle, c'est-à-dire avec soin et prévoyance dans les évaluations; aussi, messieurs les Auditeurs, nommés conformément à la Loi des Banques lors de votre dernière assemblée, ont fait un examen minutieux de l'Actif et du Passif de la Banque, et leur certificat apparaissant au Bilan atteste de leur entière satisfaction.

L'Actif global de votre banque s'élevait au 30 novembre dernier au chiffre d'au-delà de Quarante Millions de Dollars (\$40,646,562). De ce montant, une somme de \$20,940,160 représente des disponibilités immédiates, soit au delà de \$7,126,257 en Caisse et en Banque; \$7,855,000 en obligations des Gouvernements, Corporations municipales, scolaires et autres; aussi, \$5,958,863 de Prêts remboursables à demande et garantis par nantissement de titres. En un mot, l'Actif liquide représente près de 60% sur le montant du public, dépôts, etc., s'élevant à la somme de \$36,064,766. En effet, durant tout l'exercice écoulé, notre Actif liquide a été maintenu à un pourcentage très élevé par rapport aux obligations ou dépôts du public; cette mesure de prévoyance qui a toujours été observée ici, constitue le premier devoir des banques de dépôts, lesquelles doivent être constamment prêtes à toutes les éventualités.

Nous avons aussi constaté avec plaisir que durant l'année fiscale écoulée le nombre de nos déposants s'est considérablement accru, aussi nos dépôts accusent-ils sur les chiffres de l'exercice précédent une augmentation de la somme importante d'au-delà de \$3,100,000, à la clôture de nos livres au 30 novembre dernier.

Considérant l'état troublé des affaires bancaires durant l'année écoulée, nous nous félicitons à bon droit de cette augmentation notable dans nos dépôts, qui démontre sans équivoque la grande confiance que votre banque inspire au public.

Tel qu'annoncé dans notre dernier rapport, à raison de la disparition de la Banque Nationale, et pour satisfaire les besoins du commerce, nous avons dû ouvrir un certain nombre de succursales dans les principales villes et principaux villages de cette province qui étaient antérieurement desservis par les deux autres banques canadiennes-françaises.

Le nombre de nos succursales régulières est maintenant de 131, toutes établies dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Nous avons à nous féliciter une fois de plus du fidèle attachement de nos Actionnaires; la division du capital de l'Institution (\$3,000,000.00) entre un nombre de plus en plus considérable d'actionnaires (2,208) et l'excellent classement qui en résulte, attendu qu'ils sont généralement groupés dans les localités où une succursale de cette banque est établie, sont pour l'Institution un élément de force que nous sommes fiers de constater. Aussi, la plupart de nos Actionnaires nous réitérent-ils leurs demandes d'obtenir de nouvelles actions et l'augmentation dans nos affaires s'affirmera bientôt non seulement par une nouvelle émission de capital de \$2,000,000, portant ce dernier au chiffre déjà autorisé de \$5,000,000.

Nous croyons utile, même nécessaire, de vous faire part que le montant global des taxes payées aux diverses administrations fédérales, provinciales et municipales, au cours de l'année écoulée, s'élève à la somme considérable de \$95,684.42, représentant près de \$8,000, pour chaque mois d'opérations. Néanmoins, l'exercice clos a laissé un bénéfice net de \$403,330.01, après déduction faite des amortissements jugés nécessaires, et de tous frais d'administration; ce chiffre représente un pourcentage de 13.46% sur le capital versé de la Banque, soit \$3,000,000.

En raison de la difficulté que le pays traverse depuis quelques années, la Direction a toujours recherché pour nos transactions commerciales, en autant qu'il était possible de le faire, la sécurité plutôt que le volume et le profit.

Nous devons vous faire remarquer ici qu'il est d'habitude pour cette Institution d'amortir entièrement chaque année les frais de premier établissement de nos nouvelles succursales; vous remarquerez à ce sujet l'appropriation d'une somme considérable dans le compte de "Profits et Pertes" pour le maintien de ces nouveaux bureaux. Vos Administrateurs ont cru devoir adopter cette politique conservatrice, et ils espèrent pouvoir la continuer dans l'avenir, pour le plus grand bien de l'Institution.

Notre "Caisse de pension du Personnel" actuellement en formation, s'élève déjà à la somme relativement importante de \$167,592, et ces fonds ont été placés suivant les prescriptions de la nouvelle Loi des Banques. Encore cette année, vos Administrateurs ont bien voulu voter une somme de \$10,000, pour aider à la fondation de cette "Caisse de retraite", laquelle sera, nous croyons, un lien puissant entre le Personnel et l'Institution, attendu que jusqu'à ce jour, Messieurs les Administrateurs n'ont pas eu de devoir de faire aucune charge à ce sujet aux officiers et employés; nous avons confiance que ce bon procédé est hautement apprécié du Personnel, qui comprend certainement les sacrifices que vous voulez bien vous imposer en leur faveur.

Le bureau central et toutes les succursales ont été visités par des inspecteurs et des officiers compétents.

Messieurs les Commissaires-censeurs élus lors de la dernière assemblée générale, ont apporté les soins habituels les plus dévoués aux intérêts de votre Institution. Leurs travaux mensuels prescrits par les règlements de la Banque ont été régulièrement accomplis, et le Rapport qui vous sera présenté dans cette assemblée en fait foi.

Votre Institution a été cruellement frappée depuis notre dernière réunion, par la perte de monsieur J.-AUGUSTE RICHARD, l'un de nos commissaires-censeurs. Son expérience des affaires et sa parfaite honnêteté étaient connues de tous, et nous sommes sûrs que vous partagez nos regrets.

L'honorable Paul TOURIGNY, conseiller législatif, ancien marchand et industriel de VICTORIAVILLE, F. Q., et aussi actionnaire important de cette banque, a été nommé pour remplir le siège laissé vacant; votre institution aura donc désormais l'avantage de bénéficier de la compétence de ce nouveau collègue, tout spécialement bien connu dans les Cantons de l'Est, où la Banque possède un grand nombre de succursales.

Il nous reste l'agréable devoir de vous demander de vous joindre à nous pour remercier le Personnel tout entier des bons services rendus à la

Banque durant l'année fiscale écoulée. Tous ont voulu, nous n'en doutons pas, reconnaître par l'accomplissement de leurs devoirs respectifs, les efforts constants faits par le Conseil d'administration pour améliorer leur sort et prévoir à leur bien-être durant leurs vieux jours, par la création du fonds de pension déjà mentionné dans le présent Rapport.

Vous aurez à procéder à l'élection de nouveaux administrateurs et de nouveaux commissaires-censeurs pour l'année courante; tous sont réligibles.

En vertu de la nouvelle loi des banques, nous sommes tenus de changer cette année l'un de nos Auditeurs. Pour remplacer monsieur Alexandre DESMARTEAU, sortant de charge, et dont nous nous plaisions à reconnaître ici les services rendus à l'Institution, nous croyons devoir vous recommander l'élection de monsieur L.-E. POTVIN, C.A., L.L.C., lequel pourra constituer pendant deux ans cet important travail d'audit en collaboration avec notre auditeur, M. J.-A. LARUE, de la maison bien connue LaRue & Trudel, comptables licenciés de la cité de QUÉBEC.

(Signé) H. LAPORTE, Président.

(Signé) TANCREDÉ BIENVENU, Vice-Président et Directeur général.

RAPPORT DE MESSIEURS LES COMMISSAIRES CENSEURS

Messieurs, Nous venons, en notre qualité de Commissaires-censeurs, vous présenter le rapport de nos travaux durant l'année fiscale de votre Institution, terminée le 30 novembre dernier.

Nous avons tenu nos assemblées mensuelles très régulièrement et à chacune d'elles, tous les documents et pièces justificatives nécessaires à l'exercice de notre mandat, nous ont été fournis; après vérification, nous avons pu constater que les valeurs, telles que Bons Municipaux et autres, ajoutés aux Argent en Caisse et en Banque s'élevaient en tout temps à au delà de la somme prescrite par vos règlements, pour répondre aux exigences possibles des Dépôts.

Le progrès rapide et constant qu'a fait votre Institution depuis sa fondation, et la position très élevée de son Actif, considéré d'une réalisation facile, démontrent qu'elle est administrée avec zèle et prudence. Aussi cette brillante situation doit, nous en sommes convaincus, compenser les grands sacrifices que se sont imposés ses fondateurs.

Nous ne pouvons, en terminant, que nous associer aux très vifs regrets qu'a laissés à tous la mort de monsieur J.-AUGUSTE RICHARD, l'un de nos collègues.

POUR LES COMMISSAIRES CENSEURS, (Signé) N. PÉRODEAU, Président.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
COMPTE DES PROFITS ET PERTES
29 Novembre 1924

CREDIT	
Balance au crédit du compte "Profits et Pertes" le 30 novembre 1923	\$ 26,041.71
Profits de l'exercice finissant le 29 novembre 1924, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, réserve pour intérêts perçus sur billets non échus (\$87,567.42) et provision pour pertes et dettes douteuses	403,330.01
	\$ 429,371.72

DEBIT	
Répartis comme suit:	
Dividende trimestriel au taux de 9% l'un sur le capital versé comme suit:	
Payé le 1er mars 1924	\$67,500.00
Payé le 2 juin 1924	67,500.00
Payé le 2 septembre 1924	67,500.00
Payable le 1 décembre 1924	67,500.00
	270,000.00
Taxe fédérale sur le Papier-Monnaie (circulation de cette Banque) et provision pour impôt sur le revenu	51,330.58
Amortissement complet des frais d'installation et de maintien des nouvelles succursales et réduction sur compte d'amortissement	75,302.86
Porté à "Fonds de Pension"	10,000.00
	\$406,633.44
Balance au crédit du compte "Profits et Pertes"	22,738.28
	\$ 429,371.72

FONDS DE RESERVE:	
Balance au crédit le 29 novembre 1924	\$1,500,000.00
Reserve pour l'organisation d'un Fonds de Pension pour les Officiers et Employés:	
Placements faits d'après les prescriptions de la loi	\$ 167,592.50

RAPPORT GENERAL DE LA BANQUE
au 29 novembre 1924
PASSIF

Dépôts ne portant pas intérêt	\$ 5,081,843.51
Dépôts portant intérêt, y compris l'intérêt accumulé jusqu'à date	27,269,813.37
Balance due au Gouvernement Fédéral	75,188.90
Balances dues aux Gouvernements Provinciaux	139,965.94
Balances dues aux Banques et Correspondants dans le Royaume-Uni et à l'étranger	162.38
	\$32,560,974.05
Billets de la Banque en circulation	3,432,753.00
Dividendes déclarés et non réclamés	3,558.19
Dividende déclaré et payable le premier décembre 1924	67,500.00
	\$36,064,766.24
Capital versé	3,000,000.00
Fonds de Réserve	1,500,000.00
Balance au compte de "Profits et Pertes"	22,738.28
	\$40,587,503.52
Obligations non comprises dans les item précédents	59,059.44
	\$40,646,562.96

ACTIF	
Espèces monnayées	\$ 170,810.16
Billets du Dominion	1,570,354.00
Dépôt aux Réserves Centrales d'Or	350,000.00
Billets d'autres Banques	534,498.00
Numéraire des Etats-Unis et autre numéraire étranger	38,717.23
Chèques sur d'autres Banques	1,708,569.03
Balances dues par d'autres Banques au Canada	2,309,270.91
Balances dues par des Banques et des Correspondants de Banque d'ailleurs qu'au Canada	444,037.72
	\$ 7,126,257.07
Obligations du Gouvernement de la Puissance du Canada et des Provinces, ne dépassant pas la valeur marchande	4,622,493.34
Valeurs Municipales canadiennes et britanniques, étrangères et coloniales autres que les valeurs publiques canadiennes, ne dépassant pas la valeur marchande	1,233,844.41
Obligations de chemins de fer, débiteurs et actions, n'excedant pas le prix du marché	1,998,882.61
Prêts à demande et à court terme (ne dépassant pas trente jours) au Canada, sur actions, débiteurs, obligations et autres titres d'une valeur marchande qui suffit à les couvrir	5,958,683.45
	\$20,940,160.88
Grand total	\$40,646,562.96

Prêts à terme aux Corporations Municipales et Scolaires	\$ 1,708,538.50
Prêts courants et escompte au Canada, après avoir pourvu pleinement pour créances mauvaises ou douteuses	15,828,496.15
	17,537,034.65
Déduction pour intérêts perçus à l'avance sur les dits effets	87,567.42
	\$17,449,467.23
Dépôt fait au Gouvernement Fédéral en garantie des billets de la Banque en circulation	158,750.00
Prêts non en cours, déduction faite des pertes prévues	178,950.52
Immeubles autres que les bureaux de la Banque	141,463.50
Immeubles et meubles appartenant à la Banque, au prix coûtant, déduction faite des amortissements	1,499,220.22
Autre actif non compris dans les item qui précèdent	202,447.56
Créances hypothécaires sur immeubles vendus par la Banque	76,102.99
	\$40,646,562.96

Prêts à terme aux Corporations Municipales et Scolaires	\$ 1,708,538.50
Prêts courants et escompte au Canada, après avoir pourvu pleinement pour créances mauvaises ou douteuses	15,828,496.15
	17,537,034.65
Déduction pour intérêts perçus à l'avance sur les dits effets	87,567.42
	\$17,449,467.23
Dépôt fait au Gouvernement Fédéral en garantie des billets de la Banque en circulation	158,750.00
Prêts non en cours, déduction faite des pertes prévues	178,950.52
Immeubles autres que les bureaux de la Banque	141,463.50
Immeubles et meubles appartenant à la Banque, au prix coûtant, déduction faite des amortissements	1,499,220.22
Autre actif non compris dans les item qui précèdent	202,447.56
Créances hypothécaires sur immeubles vendus par la Banque	76,102.99
	\$40,646,562.96

Prêts à terme aux Corporations Municipales et Scolaires	\$ 1,708,538.50
Prêts courants et escompte au Canada, après avoir pourvu pleinement pour créances mauvaises ou douteuses	15,828,496.15
	17,537,034.65
Déduction pour intérêts perçus à l'avance sur les dits effets	87,567.42
	\$17,449,467.23
Dépôt fait au Gouvernement Fédéral en garantie des billets de la Banque en circulation	158,750.00
Prêts non en cours, déduction faite des pertes prévues	178,950.52
Immeubles autres que les bureaux de la Banque	141,463.50
Immeubles et meubles appartenant à la Banque, au prix coûtant, déduction faite des amortissements	1,499,220.22
Autre actif non compris dans les item qui précèdent	202,447.56
Créances hypothécaires sur immeubles vendus par la Banque	76,102.99
	\$40,646,562.96

Prêts à terme aux Corporations Municipales et Scolaires	\$ 1,708,538.50
Prêts courants et escompte au Canada, après avoir pourvu pleinement pour créances mauvaises ou douteuses	15,828,496.15
	17,537,034.65
Déduction pour intérêts perçus à l'avance sur les dits effets	87,567.42
	\$17,449,467.23
Dépôt fait au Gouvernement Fédéral en garantie des billets de la Banque en circulation	158,750.00
Prêts non en cours, déduction faite des pertes prévues	178,950.52
Immeubles autres que les bureaux de la Banque	141,463.50
Immeubles et meubles appartenant à la Banque, au prix coûtant, déduction faite des amortissements	1,499,220.22
Autre actif non compris dans les item qui précèdent	202,447.56
Créances hypothécaires sur immeubles vendus par la Banque	76,102.99
	\$40,646,562.96

MORT A L'AVANT-POSTE

PAR LE R. P. M.-A. LAMARCHE, O. P.

Je ne crains pas d'affirmer qu'un des premiers hommes du pays vient de disparaître dans la personne de l'abbé Philippe Lamarche, curé du Sacré-Cœur de Toronto, le Père Lamarche, comme on le nommait dans la région. Prise en défaut cette fois, la presse n'a rien à lui offrir de ses derniers instants. Mais le bon curé est un homme dont on peut faire l'éloge sans l'avoir vu. Un prestige lointain s'attachait au nom de son nom; presque tout le monde dans Québec savait qu'un personnage tutélaire veillait sur le sort des émigrés de la-bas. On entendait ceci: "Voulez-vous connaître un curé de l'ancien temps, mais policé par la vie moderne, adouci au contact de toutes sortes de misères, sans les aspérités de langage et les raideurs d'attitude qui résistent autrefois? Allez à Toronto! Et l'occasion venue, on s'empresse de suivre le conseil. Evêques, curés, missionnaires, politiciens, touristes, journalistes, jeunes mariés retour des Chutes, fatigués d'entendre sans cesse de l'anglais et de rencontrer tous les jours les mêmes yeux gris, les mêmes profils anguleux, s'enquerraient alors de l'adresse du fameux Père Lamarche. La présentation n'était pas longue, il suffisait de décliner son titre de Canadien français pour être accueilli d'un large sourire et d'une bienvenue vigoureuse poignée de main. Pour sûr, ça vous changeait des masques entrevus sur la rue Yonge! Haut et massif, brun, légèrement coloré, l'oeil doux et perçant, de façons engageantes et d'aspect viril à la fois, il apparaissait comme un dit, en force, et il eût certainement mené plus longue carrière, si son existence sacerdotale eût été autre chose qu'un effrayant surmenage. Il se mettait sans tarder à la disposition du visiteur en voilant sous de fines plaisanteries un vrai sentiment d'abnégation. Car cette hospitalité renommée, toute cordiale et simple, n'était pas sans déranger ses projets du jour et du lendemain.

Mort à l'avant-poste! Trente-sept années durant, près de trente années sans aide, il a desservi nos trois ou quatre mille compatriotes dispersés à travers la ville. Je ne compte guère sur ce chiffre 37 pour impressionner le lecteur; la perspective dans ce domaine n'est plutôt à l'appréciation équitable des faits; c'est jour par jour et, les dimanches, heure par heure, qu'il a fallu surmonter l'énouveau caractère, pour réaliser les longues patientes, les dévouements, les sacrifices de tout genre qu'elle comporta. De tous ces sacrifices, l'isolement et le genre de travail opéré m'ont toujours semblé le plus coûteux. J'ai souvent visité le chœur du Père Lamarche. Un certain degré de parenté nous unissait, assez proche pour permettre de fréquents rapports, assez lointain pour autoriser ce fervent hommage déposé sur sa tombe.

L'isolement, d'abord. Mais il faut dire que ce fut un exil constamment volontaire. Sur une requête de Mgr Lynch adressée à Mgr Fabre, le jeune vicaire avait quitté Montréal sans renoncer officiellement à son diocèse d'origine. Il n'avait qu'une lettre à écrire pour y retourner et deux fois, il l'eût tenté de le faire. Quand, après deux mois d'hospitalité dans la chapelle de l'évêché, on lui signifia de chercher ailleurs un local pour les exercices du culte, il vit clairement dans cet ordre la permission de tout abandonner. Mais il eût pitié de ses ouailles qui déjà avaient appris à l'aimer et que tant de périls guettaient dans la capitale ontarienne. Son patriotisme et un patriotisme à part, libéré de toutes formules, tout entier dans les veines s'unissait à sa foi pour lui conseiller de rester. "Le reste". Ce mot des graves situations suffit dès l'instant à coalescer toutes les bonnes volontés, à délier toutes les bourses. Au prix de douze mille dollars fut acheté, par voie d'intermédiaires une petite église protestante, sise sur la rue King, dans la partie est de la ville. C'est toujours l'église des Canadiens. Durant les dix dernières années, le manque de santé et l'horreur des emprunts, plutôt que l'insuffisance des garanties, empêchèrent ce zélé prêtre de songer efficacement à une construction nouvelle.

En revanche, il a assez préché dans le désert, et les oeuvres de toute la sainte doctrine de l'Eglise, pour en bannir jusqu'aux derniers relents d'hérésie. Je crois d'ailleurs que les anciens occupants finirent par lui pardonner cet achat subreptice. Ils figuraient en nombre parmi cette immense foule qui défila devant son curé, la nuit de l'exposition funèbre, et dont l'impressionnement, l'émotion, les divers gestes rappelaient, dans ce sombre milieu un cortège italien entourant, palpitant et défilant un corps saint. L'autre tentation lui vint plutôt d'un scrupule de déférence envers l'autorité. Sa Grandeur Mgr Bruché, si ne voyait pas sans déception lui échapper un homme de cette trempe. Il escomptait un jaillissement

pe. Il lui fit à l'occasion, différentes offres, notamment celle de la cure de Laprairie que desservait aujourd'hui un digne homonyme.

De nouveau la foi et le patriotisme, secondés par une rare modestie, l'emportèrent sur les attirances de la province natale. Le Père Lamarche était de la race toujours vivante, mais clairsemée des humbles. Dominant pour lors la situation, possédant la confiance des autorités civiles et l'affection de ses confrères irlandais, et devenu presque riche malgré tant et tant de secrètes amonnes, il crut qu'il était trop tard pour abdiquer l'humilité. Le train de vie extérieure, le costume et le langage s'en ressentirent de piquante façon. S'intitulant missionnaire, p'tit curé, colon, défricheur, et tout ce qui vous plaira. Il était d'une droiture impeccable dans l'habitude de détourner ou de retourner les éloges. Une fois reconnus, et si plusieurs, les mérites du Sacré-Cœur, il s'empresse d'attribuer à ses paroissiens tout le bien que ceux-ci lui permettaient de faire. Grand merci donc de Laprairie! Il n'ambitionnait jamais aucun titre et, moins que tous les autres, celui d'ancien curé. Malade et presque infirme, ses parents et amis l'adjurèrent en vain de prendre sa retraite: "Me voyez-vous, disait-il, après mes chères années de labeur, réduit à l'oisiveté et courrant les bénédictions de cloches et les banquets de noces d'or!" Si, à l'instar de confrères plus âgés, il persista peut-être trop obstinément dans "le reste", on ne peut que louer aujourd'hui son opportun dévouement de l'homme qui s'adonnait à l'œuvre de la paroisse, sans doute, si ne voyait pas sans déception lui échapper un homme de cette trempe. Il escomptait un jaillissement

VERIFIE ET TROUVE EXACT: POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION: (Signé) J.-R. CHOQUET, Comptable-en-Chef. (Signé) H. LAPORTE, Président. (Signé) Tancrède BIENVENU, Vice-Président et Directeur Général.

CERTIFICAT DES AUDITEURS NOMMES PAR LES ACTIONNAIRES

Aux Actionnaires de LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
Nous avons comparé le bilan ci-dessus avec les livres du Bureau-Chef et les rapports certifiés reçus des différentes succursales. Nous avons vérifié les valeurs détenues au Bureau-Chef, représentant les placements de la Banque et garantissant les prêts. Tous les renseignements et explications que nous avons reçus nous ont été donnés.

Nous sommes d'opinion que les opérations de la Banque qui sont venues à notre connaissance relèvent des pouvoirs de la Banque et que l'état ci-haut est bien rédigé de façon à donner un aperçu vrai et exact de la situation de la Banque à l'heure actuelle, après provision pour pertes et créances douteuses, ainsi que l'indiquent les livres de la Banque.

(Signé) J.-A. LARUE, C.A., de Larue & Trudel, Québec.
(Signé) ALEXANDRE DESMARTEAU, L.L.C., Montréal.



L'Exposition de WEMBLEY

Le Gouvernement Canadien a décidé de prendre encore part à l'Exposition de l'Empire Britannique à Wembley en 1925.

Dix-huit millions de personnes ont visité le pavillon canadien l'an dernier, et l'on s'attend que le nombre des visiteurs sera encore beaucoup plus considérable en 1925.

Cette Exposition fournit une occasion tout à fait exceptionnelle d'établir de nouvelles relations commerciales profitables, et le Gouvernement invite les exposants canadiens à se faire largement représenter.

Toute demande d'espace doit être immédiatement envoyée à J.-S. McKinnon, Représentant Industriel Canadien, 205, Immeuble de la Banque Royale, Toronto.

Les demandes doivent être transmises d'ici au 20 mars, dernier jour où elles seront reçues.

Hon. James A. Robb
MINISTRE DE L'IMMIGRATION ET DE LA COLONISATION, OTTAWA, ONT.

spontané de prières qui ne fit pas défaut non plus.

Le travail, le ministère, il avait une façon satisfaisante et glorieuse de prononcer ces deux mots. Après une journée fantastique, dont je dirai brièvement l'emploi, terminée d'ordinaire par une séance de catéchisme à des non-catholiques, c'était déjà un repos pour lui d'avoir su liquider pareille tâche; le bûcheron qui sourit au soleil couchant dans la clairière dégagée!

La qualité non moins que la somme de travail nécessaire faisait de sa paroisse un cas unique ou rarement appaître. Il s'agissait sur une distance de vingt milles, pour voir ou revoir un pauvre, un malade, un récalcitrant; surtout pour faire ou refaire la visite générale, opération qui revenait huit et dix fois l'an, dans chaque circonstance un peu extraordinaire. Ainsi, en 1910, aux approches d'une mission, les annonces du dimanche ne suffisant pas, il fallut voir un à un tous les récalcitrants. Nous avions fait ensemble les fonctionnaires civils. Au retour du Parlement, il se souvient qu'il a omis de serrer la main à un tel. "Voyons, cousin, pas trop de scrupules; vous lui avez tout de

Conseils à suivre.

— Augmenter la production agricole, c'est contribuer au développement du Canada.

La reconstruction de l'hôtel du Pacifique Canadien au lac Louise, partiellement détruit par un incendie il y a quelques mois, suscite beaucoup d'intérêt parmi les architectes et les constructeurs de l'Amérique du Nord, en raison de l'endroit excessivement élevé où est situé l'édifice, ainsi que des conditions climatiques auxquelles on a à faire face pour l'exécution des travaux.

Antérieurement à la saison de 1925 avec un hôtel entièrement terminé, la Compagnie a voulu que les travaux soient poussés avec la plus grande activité durant toute la froide saison, malgré la rigoureuse température qui règne en hiver en ce point élevé des montagnes Rocheuses, où il n'est pas rare de voir le thermomètre descendre à 56 degrés sous zéro. Car le lac Louise est situé à plus d'un mille au-dessus du niveau de la mer, au sein de montagnes éternellement couvertes de neige et de glace.

Plusieurs experts en construction des Etats-Unis, qui ont déjà eu l'avantage de visiter la populaire villégiature durant les mois de l'été, entretenant un doute sur la possibilité de construire en hiver les travaux commencent dès l'automne. Schaeffer, le froid extrême, allié très souvent à un obstacle insurmontable au coulage du béton, qui entre pour la plus grande partie dans la construction de l'édifice. Pour parer à cet inconvénient, les constructeurs ont eu recours à un moyen assez original et sûrement peu souvent employé. Ils ont élevé une immense enveloppe de planches recouvertes de papier goudronné, qui forme comme un gigantesque capuchon au-dessus de l'espace que doit occuper l'hôtel. A l'intérieur, des milliers de pipes de tuyaux à eau chaude assurent une température favorable pour le coulage et le séchage du béton. Cette enveloppe a dix étages de hauteur et est percée de multiples fenêtres qui fournissent à l'intérieur une clarté suffisante. Grâce à cet ingénieux stratagème pour vaincre les rigueurs du climat, le travail des ouvriers n'est aucunement retardé.

Les constructeurs ont encore à surmonter la difficulté que présente en cette saison le transport des matériaux. Le lac Louise est situé à 54 milles du chemin de fer du Pacifique Canadien, auquel il se relie par une voie étroite servant au transport des trains en été. Cette voie d'été est le produit de la coupe de quelques centaines de pieds d'altitude, en déroulant ses méandres à travers la forêt. C'est par là que doivent passer tous les matériaux, malgré l'épaisseur de la neige.

L'extension que le Pacifique Canadien fait actuellement ériger au lac Louise, permettra au Chateau de loger quelque 700 visiteurs durant la belle saison. Elle est entièrement à l'épreuve du feu et possède tous les perfectionnements et le confort des hôtels des grandes villes. Les plans sont de M^{rs} Barrett et Mackenzie, de Montréal, et les travaux sont effectués par M^{rs} McCormack et Aldinger, de Winnipeg.

(VOISIN DU BUREAU DE POSTE)

29 Notre-Dame **PHARMACIE JOLIETTE** Tél. 187 et 567**Grande Réduction. Prix Réduits. Grande Réduction.****Drogues**

Sal à Médecine 1 lb	0.15
Huile de Castor	0.18
Tr. d'Iode 0.25 pour	0.18
Huile de F. de Morue	0.39
Acide Borique 1 lb	0.19
Vaseline Blanche 2 pour	0.25
Glycérine 1 lb	0.59

ARTICLES de TOILETTE

Eau de Roses 6 oz.	0.25
Shampoo au Goudron	0.35
After Shave	0.25
Talc. Piver	0.45
Baume de Beauté N.	0.50
Poudre Piver Ass.	0.64
Eau de Floride M.L.	0.79

Pour Bébé

Bouteilles N. 4 pour	0.25
Sucres Rigo 4 pour	0.25
Sirup pour Rhume	0.25
Crème pour Toiletté	0.25
Peptonine, nourrit	0.50
Sirup de Figues	0.50
Allenbury Food	1.19

Economisez en Achetant à la Pharmacie Joliette.**LA PROVINCE OUVRE DE NOUVEAUX DISPENSAIRES****Pour combattre la Tuberculose—La Co-operation du public est encourageante**

La lutte contre la Tuberculose et la Mortalité infantile se poursuit dans notre Province avec plus d'énergie que jamais. Le Dr. Alphonse Lessard, Directeur du Bureau d'Hygiène de la Province, au cours d'une entrevue spéciale avec notre représentant, a annoncé l'ouverture de deux nouveaux dispensaires, un à Princeville, dans le comté d'Arthabaska, et l'autre à Plessisville, dans le comté de Mégantic. M. le curé et M. le Maire étaient présents aux cérémonies de l'inauguration et toute la population s'est montrée disposée à aider au succès de l'appel fait en faveur du progrès de l'hygiène. On a constaté que par l'organisation seulement on pouvait trouver des armes efficaces contre les ravages causés par la tuberculose et la mortalité infantile.

Chaque mouvement réellement important se fait autour d'une idée ou d'une série de règles faciles à se rappeler. Le Bureau d'Hygiène poursuit sa campagne en faveur de l'amélioration de la santé sous une bannière qui incite tout le monde à s'engager à observer les quatorze règles simples et élémentaires de l'hygiène — ap- peles les commandements de la santé.

- Commandements de la Santé.**
1. Respirer de l'air pur au travail et au jeu.
 2. Vivre le plus possible au grand air.
 3. Dormir avec les fenêtres ouvertes.
 4. Respirer par le nez et non par la bouche.
 5. Prendre un bain au moins une fois par semaine.
 6. Prendre l'habitude de respirer le plus profondément possible.
 7. Ne porter que des vêtements propres et en bon état.
 8. Exiger la propreté dans le milieu où l'on vit — au travail, dans les loisirs et à la maison.
 9. Se brosser les dents deux fois par jour, surtout le soir au coucher.
 10. Ne pas cracher sur le plancher.
 11. Ne jamais boire dans un verre ou gobelet ayant servi à d'autres.
 12. Se laver les mains avant chaque repas et après chaque visite aux cabinets.
 13. Ne jamais manger d'aliments suspects.
 14. Ne jamais boire d'eau de provenance douteuse — (particulièrement à la campagne).

SERVANTE DEMANDEE

Une servante trouvera une position immédiate en s'adressant chez M. le Dr. Edmond Plette, 21 rue St-Charles Borromée. Tél. 369 26f. j.n.o.

Chez nous et autour de nous**ADIEU AU MONDE**

Mlle Juliette Filiatrault qui est entrée comme postulante chez les Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, à Hochelaga, a été admise au Noviciat le 5 février sous le nom de Soeur Elphège-Marie, est la fille de M. et Mme Adélaïde Filiatrault, de Joliette.

CRABTREE MILLS

Ces jours derniers, est décédé en la paroisse de Sacré-Coeur de Crabtree Mills, M. Camille Beauséjour, à l'âge de 45 ans et 6 mois.

Le défunt laisse dans le deuil son père M. Charles Beauséjour, trois filles, deux frères et trois sœurs. Les funérailles ont été des plus imposantes.

A VENDRE

700 chaudières de sucrerie et 300 goudons. S'adresser à Georges Londe, route rurale No 1, Joliette, ou par téléphone 146 s. 6. 26f. j.n.o.

A BIEN RETENIR

La Librairie de l'Ave Maria ayant été acquise par les Pères Missionnaires de l'Immaculée-Conception sera installée à leur couvent pour le 1er mars prochain.

Afin de faciliter l'achat des objets de piété durant le temps des retraites paroissiales, une réduction de 20% sera accordée sur tous les livres, images, statues, crucifix, etc., qu'on pourra s'y procurer.

A VENDRE

Un radio avec batteries, 4 lampes, valeur et conditions exceptionnelles. S'adresser à P. 728 ou à 120 rue Manseau, Joliette. 26f. 2fs

AUX POSSESSEURS DE PIANO

M. Lucien Contant diplômé avec "Grande Distinction" par le Pécuniaire d'Accordeur Nyles Bryant, Auguste, Mich., informe les possesseurs de piano de Joliette et des alentours qu'il s'occupe d'accorder et de réparer les pianos à la satisfaction des intéressés. Prière de s'adresser au numéro 11 rue Ste-Anne, Joliette ou par téléphone au numéro 512. 19fév. 3ms

A LOUER

Un logement à louer sur la rue De Lanaudière, portant le No 14, un bas, en face du parc Renaud, contenant 8 appartements. Pour plus amples informations s'adresser à W.-Z. Miron, Boulanger, 8 Richard, ou téléphone, No 380. 26fév. 2fs

PERDUE

Une clef "Yale" a été perdue mercredi soir dernier, à partir de chez le Notaire Romulus Joly, rue St-Paul à la rue St-Barthélemy, chez le Notaire J. A. Beaudoin. Prière de la rapporter à nos bureaux.

SACHEZ BIEN QUE

Si vous avez besoin de grosses valises, club bags, suit-case, allez chez BOULARD & FRERE, Joliette; c'est meilleur marché qu'ailleurs. 26fév. j.n.o.

C'EST LE TEMPS

Il importe pour ceux qui ont des travaux de peinture, imitation, tapisserie, à faire exécuter, d'y voir maintenant. Attendez au mois de mai, c'est s'exposer à n'être pas servi à temps et payer plus cher. Voyez sans retard M. Wilfrid Chevrete, entrepreneur-peintre, 2 rue Martel, Tél. 153, si vous avez satisfaction complète et très bas prix. 29fév. 4fs

NAISSANCE

Dimanche, le 22 courant, fut baptisé à la Cathédrale de Joliette, par M. l'abbé Olivier Perland, Joseph-Charlemagne-Jean Lorrain, enfant de M. et Mme Achille Lorrain, née Zinaïde Rainville. Parrain et marraine: M. Charlemagne Lorrain et Mlle Marie-Ange Rainville, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Omer Rainville, grand-mère de l'enfant.

A VENDRE

Un aqueduc, fournissant l'eau à cinquante cultivateurs, sur un parcours de trois milles, avec bon puits d'eau et aussi un autre de la contenance de 65 arpents, le tout situé dans le rang double de St-Ambroise. En vente à bonnes conditions en s'adressant à T. St-Georges, Crabtree Mills. 26fév. 2fs

NAISSANCE

M. Aquila Masse et son épouse née Albertine Croze, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille arrivée le 17 février, et baptisée sous les noms de Marie, Jeanne d'Arc, Pierrette.

Parrain et marraine: M. et Mme Wenceslas Croze, de Montréal. Porteuse: Mme Hormidas Masse, grand-mère de l'enfant.

AU PUBLIC

M. Vital Marcell vient de recevoir un char d'orge, pour faire de la mouture. Vendra à bonnes conditions et prix raisonnables. Invitation spéciale à tous les cultivateurs. 250 rue De Lanaudière. Tél. Bell 45. 26fév. 2fs

Max. Perrault, LL.B.**AVOCAT****No 28 Notre-Dame****JOLIETTE.****TEL. 557.****19fév. j.n.o.**

VOS YEUX

Faites examiner votre vue par **Emile Prévost** SPECIALISTE OPTOMETRISTE ET OPTICIEN D'EXPERIENCE

Choix complet de lunetterie

26 rue St-Paul, Joliette

Loi des Faillites SOUMISSIONS

Dans l'affaire de **ALBERT GAREAU**, manufacturier, Ste-Julienne, Co. Montcalm. Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, vendredi le 6 mars 1926, pour l'achat de l'actif suivant:

LOT NO. — 1
1 terre située à Ste-Julienne, environ 108 arpents comptant une forte partie de sable et gravier, pouvant être vendue en bloc ou par lot d'un arpent carré ou plus \$6000.00

LOT NO. — 2
Une manufacture, maison 2 étages, grange, séchoir, et autres bâtisses 8000.00

LOT NO. — 3
1 propriété située au village Ste-Julienne 2 logements 2300.00

LOT NO. — 4
suivant inventaire: 50,000, pieds de bois préparé et séché 1600.00

LOT NO. — 5
Machinerie suivant liste 3737.00

\$16,637.00
Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté pour au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission, le reste étant payable sur livraison de l'actif ou par paiements partiels suffisamment garantis.

Les soumissions peuvent être faites pour l'achat de tout l'actif en bloc ou chaque lot séparé. Les prix d'inventaire doivent primer, les différences en plus ou en moins devant être ajustées suivant le cas.

La plus haute ou aucune autre soumission ne sera nécessairement acceptée.

On peut voir l'inventaire et avoir tous détails au bureau du soussigné.

La Place d'Affaires sera ouverte pour l'inspection, du 2 mars au 5 mars inclusivement.

LOUIS C. FARLEY, syndic autorisé. 120 St-Jacques, Montréal. MAIN 6954

Exposition d'automobiles aux Trois-Rivières

DE LA READ MOTORS, LIMITED DU 15 AU 22 MARS

L'exposition annuelle d'automobiles de la Read Motors, Limited, se fera cette année encore aux Trois-Rivières et aura lieu du 15 au 22 mars. Cette populaire maison exposera tous les modèles de chars qu'elle vend: "McLaughlin", "Star", "Oldsmobile", truck "International". On verra surtout le nouveau modèle "Star" et le magnifique coach "McLaughlin" 1925.

Une grosse organisation s'est faite pour assurer le plein succès de cette exposition qui devra attirer un nombre considérable de personnes.

A VENDRE

Un ameublement de maison complet, ou séparément. S'adresser au No 23 rue Richard. Visite tous les jours.

PERDUE

Il a été perdu samedi soir, le 21 février, à partir du magasin Leduc, Place Lavaltrie, au coin des rues Fabre et St-Charles, une sacoche en cuir noir contenant un mouchoir initialisé "E" et environ \$7.00. Prière de le rapporter à nos bureaux ou à 115 St-Charles.

A VENDRE

Une belle propriété est offerte en vente pour cause de départ, située rue Taché au numéro 21. Pour plus amples informations s'adresser à M. Maxime Pagé, 21 rue St-Thomas, Joliette. 26fév. 3fs

UNE MERE DE QUEBEC FAIT LES ELOGES DE VICKS POUR RHUMES DE POITRINE

Une application de ce traitement moderne direct atteint immédiatement les voies respiratoires congestionnées.

Mme E. Lapierre, 215 rue Saint-Cyrille, Québec, après avoir employé Vicks pour sa petite fille, est heureuse de le recommander à ses amies.

Mme Lapierre écrit: "Ma petite fille, âgée de trois ans et demi, contracta un rhume de poitrine et de cerveau. Elle fut soulagée dès après la première application de Vicks VapoRub. Je continuai le traitement pendant quelques jours, remarquant l'amélioration après chaque application. Finalement son rhume disparut entièrement. Je recommande Vicks de tout coeur, sachant qu'il soulagera promptement."

Lorsqu'on applique le Vicks sur la gorge et la poitrine pour les rhumes, son action est double: absorbe à travers la peau comme un liniment, et en même temps, inhalé comme une vapeur.

Le Vicks contient des remèdes éprouvés par le temps contre l'inflammation tels que menthol, camphre, eucalyptus, thym, etc., soit des voies respiratoires, savoir, rhumes de cerveau ou de poitrine, croup, catarrhe, bronchites, etc., ou inflammations à surface de peau telles que brûlures, morsures, coupures, piqûres, etc.

Le Vicks est un remède dans des millions de foyers. Plus de 17 millions de pots sont employés annuellement au Canada et aux Etats-Unis.

Dans toutes les pharmacies.

STE-MELANIE

Dimanche, le 22 février, M. Jos. Beaudry, de cette paroisse, réunissant ses amis à une fête intime. Il y eut chant, musique et déclamations. Les invités passèrent des heures agréables. On remarqua: MM. Louis Rochelleau, Idée Pelletier, Omer Brissette, Déla Pelletier, René Robillard, Gertrude Pelletier, Maurice Goyet, M.-R. Asselin, Valentin Tellier, L. Asselin, M. et Mme Ephrem Pelletier.

UN INVITE.**A VENDRE**

Ford à vendre, dernier modèle \$150.00 comptant pour vente immédiate.

S'adresser à **A.-F. Lafrenière** 21 St-Paul, Joliette.

Une bonne maison contenant 2 logements avec hangar et écurie à proximité, située au No 8 rue Archambault, est offerte en vente en s'adressant au No 8 rue Archambault, Joliette.

**SOULAGER UN RHUME NE SUFFIT PAS**

Father John's Medicine ne fait pas qu'enrayer les rhumes: il reconstitue l'organisme. — Tout cela sans l'emploi de drogues dangereuses. — Prescription de médecin en usage depuis 69 ans.

La cause première et fondamentale des toux et des rhumes est l'abaissement de la vitalité: un organisme affaibli qu'il faut nourrir.

Voilà exactement ce que Father John's Medicine accomplit. Il contient de la nourriture qui reconstitue l'organisme et renouvelle la vitalité.

C'est une ordonnance de médecin prescrite à l'origine pour le Rév. Père John O'Brien, de Lowell, Mass., en 1855, et dont on s'est servi avec succès durant les soixante-neuf dernières années. Garanti exempt d'alcool et de drogues vénéneuses.

Kellog's pour l'Asthme 85
Carnine, grande 3.75

OSCAR LANDRY PHARMACIEN

Une pharmacie très bien assortie. 51 rue Notre-Dame, Joliette. Tél. 228 et 482

Gros Avantages Pour Tous**CHANGEMENT DE COMMERCE.**

Ayant décidé de changer de commerce, j'offre toutes les marchandises en magasin au prix coûtant et en bas du prix coûtant.

C'EST REEL.

Je vous invite à mon magasin pour vous en rendre compte, c'est une véritable vente d'abandon.

POUR TOUS.

Une occasion unique s'offre à tous.

Claques à très bon marché.**ENEZ VOIR****Thomas Coutu**

13 PLACE LAVALTRIE, JOLIETTE.

Tableau d'honneur

Des enfants de Ste-Emmélie de l'Energie.

RANG SEIGNEURIE

5e année: Mlle L.-Anna Belleville,
5e année: Mlle Louisa Longpré,
3e année: Mlle M.-Anna Lafrenière,
3e année: Mlle Simone Champagné,
1ère année: Mlle Anita Belleville,
1ère année: M. Lionel Champagné.

La semaine dernière, eut lieu chez M. Albert Champagné, une partie de cartes à laquelle ont pris part tous les cultivateurs de la Seigneurie, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants. Deux prix étaient à la disposition des gagnants et des perdants. Le premier fut gagné par M. Clément Boucher et Paul Champagné, et le dernier, appelé "prix de consolation" fut gagné par M. Rosaire Durand et Lucien Belleville.

Tous se sont très bien amusés en emportant le doux et précieux souvenir d'une petite veillée canadienne amusante et gaie.

UNE INVITEE.**MAISON A VENDRE**

Une bonne maison contenant 2 logements avec hangar et écurie à proximité, située au No 8 rue Archambault, est offerte en vente en s'adressant au No 8 rue Archambault, Joliette.

Ste-Elisabeth

Dimanche dernier, MM. Ed. Lamarche et Ubaldo Therrien, Mlle Alcide Therrien, de St-Alexis, M. Alcide Robichaud, de St-Jacques, étaient en visite chez M. et Mme Abondus et Lazare Gullbault. Tous sont retournés enchantés de leur promenade au cours de laquelle ils ont aussi rendu visite à leur ancien curé, M. l'abbé J.-B. Gagnon et à Mlle Emma Laviolette.

M. et Mme Alcide Therrien qui les accompagnèrent ont prolongé leur visite répondant aux invitations reçues pour passer la journée au presbytère et à dîner chez M. et Mme Diéudonné St-Georges et sont repartis lundi soir bien contents du cordial accueil qu'ils reçurent de tous leurs parents et amis, et des cadeaux offerts à l'occasion de leur récent mariage, qui avec les quelques autres reçus ces jours derniers, augmentent la liste, ainsi:

12 couteaux et fourchettes en argent, par M. l'abbé J.-B. Gagnon, Ste-Elisabeth; 12 couteaux et fourchettes à dessert en argent de Mlle Emma Laviolette, Plat pirox de M. Crevier, voyageur de la Sherwin William Paint Co., Montréal; Bouteilles à couture de M. Racine, de la Maison Daoust Lalonde, Montréal; Bonbonnière en argent, de M. Bégin, de Renard & Cie, Québec; Manger, en aluminium de Mme Jos. Robert, St-Alexis; Salière et poivrière, d'une petite fille, Solange Lapalme, de St-Jacques; Dons de M. Ed. Lamarche, de St-Alexis.

Gardons notre argent à Joliette en achetant dans nos magasins.

Le Shérif, GEORGES DESROCHES. Bureau du shérif, Joliette, le 16 février, 1926.

Nos HABITS — ET — PALETOTS

de printemps sont maintenant arrivés. Nos prix la semaine prochaine.

J. Claude Barrette
Le Magasin le Plus Moderne de Joliette
34 Rue Notre-Dame.

Nous écouons notre balance de marchandises à des prix dérisoires. PROFITEZ-EN!**VOULEZ-VOUS UN RADIO A BON MARCHÉ ?**

1 Atwater Kent à 6 lampes, modèle ouvert, complet. Régulier \$245.25. **POUR \$190.00**

2 Atwater Kent à 5 lampes. Modèle cabinet. Régulier \$230.00. **POUR 160.00**

2 "Super-heterodyne Westinghouse", complets. Rég. \$350.00. **POUR 250.00**

1 Radiola X "Regenoflex". Rég. \$325.00. **POUR 200.00**

1 Radiola III A. Rég. \$115.00. **POUR 90.00**

3 Radiolas III. Rég. \$45.00. **POUR 37.50**

1 Freshman, 5 lampes. Rég. \$85.00. **POUR 50.00**

1 "Cockaday", 3 lampes. Rég. \$75.00. **POUR 42.50**

Lampes Radiotron WD 11, WD 12, WD 25, U.V. 199, U.V. 200, U.V. 201a. Rég. \$5.50. **POUR 4.25**

Lampes Peanut, nouvelles. Rég. \$4.00. **POUR 3.00**

Telephone Brandes. Rég. \$7.00. **POUR 5.50**

Telephone Perkins. Rég. \$7.50. **POUR 5.50**

Telephone Embassy. Rég. \$5.00. **POUR 3.25**

Toutes nos autres lignes sont réduites dans les mêmes proportions. Venez acheter pendant que c'est bon marché.

René Maurice
En arrière de la Banque du Commerce
46 Notre-Dame, Joliette.

OUVERTURE D'UN NOUVEAU MAGASIN A JOLIETTE.**Amyot & Lafortune****MARCHANDS DE CHAUSSURES**

Viennent de former une nouvelle société et ont ouvert leur magasin au

No 61 Notre-Dame**(ANCIEN RESTAURANT MALO)**

M. AMYOT, autrefois de la maison Zénon Bellerose invite ses clients et le public en général à lui rendre visite à son nouveau magasin et M. CAMILLE LAFORTUNE à lui continuer leur patronage comme par le passé.

Venez nous voir et nous vous garantissons satisfaction tant sous le rapport de la qualité des marchandises que des bas prix. Notre assortiment de chaussures est des plus complets.

Nous nous occuperons de la réparation des chaussures comme par le passé.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE

**Amyot & Lafortune****MARCHANDS DE CHAUSSURES**

61 Notre-Dame, Joliette.